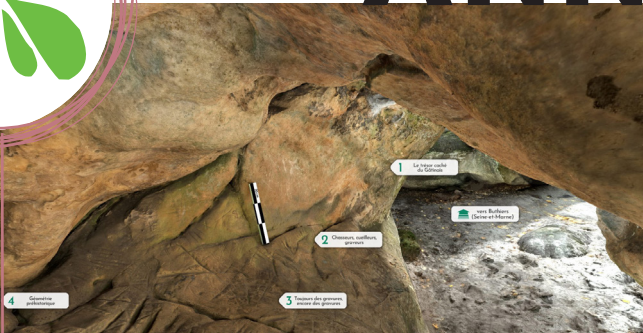


Rapport d'activité ANNÉE 2021



SOMMAIRE

- 3 Programme d'actions 2021
- 4 Le Parc et son fonctionnement
- 5 Éco-conditionnalité des aides, Programme européen Leader (Feader)

Bilan des actions 2021

- 6 **Actions en faveur de la biodiversité**
Milieux naturels, trames écologiques, diversité des espèces
- 9 **Préserver les ressources en eau**
Eaux souterraines, eaux des rivières, eaux de sources
- 10 **Réduction des nuisances**
Déchets, énergies, couloir aériens, mobilité, circulation des engins de loisirs motorisés
- 12 **Patrimoine et animation culturelle**
Savoir-faire, patrimoines historiques, ethnologiques, archéologiques, création artistique
- 14 **Paysage**
Valeur culturelle, évolution des paysages, identité paysagère
- 16 **Urbanisme et habitat durables**
Architecture, intégration, économies d'énergie, loyers maîtrisés, adaptation des logements
- 18 **Développement local**
Agriculture, sylviculture, commerce et artisanat
- 22 **Faire savoir, éducation et coopération**
Faire-savoir et éducation, coopération, évolution du territoire, partage des connaissances
- 24 **Éco-tourisme**
Attractivité touristique, structuration, développement de l'offre de découverte et de loisirs
- 25 Cartographie du Parc
- 26 Organigramme de l'équipe du Parc
- 28 Organigramme des Délégués du Parc
- 32 Carte d'identité du Parc

LE MOT DU PRÉSIDENT



Jean-Jacques BOUSSAINGAULT

Président
du Parc naturel régional
du Gâtinais français

La vie a repris son cours petit à petit, alors que l'activité du Parc ne s'est jamais arrêtée malgré la crise sanitaire.

Les événements n'ont malheureusement pas pu tous avoir lieu, comme les Journées européennes des Métiers d'art, mais le Village du Parc, les Journées du Patrimoine et le Grand Pique-Nique du Parc ont bénéficié d'une période plus clémente et ont rencontré un franc succès.

Une commune a intégré le périmètre du Parc, Boissise-le-Roi, qui porte le nombre de communes à 70, et une commune est devenue associée, Itteville.

La révision de la Charte qui a débuté officiellement en 2021 portera sur un périmètre de 85 communes, un territoire cohérent qui nous permettra, si elles délibèrent favorablement, d'étendre les actions du Parc sur de nouvelles communes.

Voici le rapport d'activité du Parc pour 2021, bonne lecture et bonne (re)découverte de l'étendue du travail des Commissions qui est à l'origine de toute action.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc, 20 bd du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
accueil@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

 @PNRGatinaisFrancais

 @pnr_gatinais_francais

Rapport d'activité 2021 du Parc naturel régional du Gâtinais français

Conception/réalisation : Fabienne Cotté/PNRGF
avec Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc,
Emmanuelle Guilmault, Directrice du Parc, et l'équipe du Parc

Photos © : Marie-Lys Hagenmüller/Arelys Photos.
Imprimé sur du papier 100 % recyclé par Imprimith, Pringy
avec le financement de la Région Île-de-France.

Avec le soutien de



PROGRAMME D' ACTIONS 2021

Rendre le Parc et son territoire exemplaires • Animer le projet d'éco-responsabilité de l'équipe du Parc • Promouvoir les démarches de développement durable • Mettre en place un parc informatique fonctionnel et respectueux de l'environnement • Rationaliser et optimiser la fonction support du pôle administratif •

Mesure 1 - Approfondissons la connaissance des fonctionnalités écologiques des milieux naturels du Gâtinais français • Mieux connaître le patrimoine naturel du Parc •

Mesure 2 - Protégeons et gérons les milieux naturels, dans une logique de trame écologique • Suivre Natura 2000 et animer le site de la Haute-Vallée de l'Essonne • Connaître et conserver la Trame Verte et Bleue du territoire • Préserver et valoriser le patrimoine géologique •

Mesure 3 - Agissons pour la conservation de la diversité des espèces du territoire • Agir pour la préservation des amphibiens du Parc • Agir pour la préservation des chiroptères du Parc • Agir pour la conservation des rapaces nocturnes • Lutter contre les espèces invasives • Conserver les odonates du territoire •

Mesure 4 - Améliorons la qualité de l'eau par une gestion rigoureuse de la ressource et des usages • Mettre en oeuvre la gestion écologique des espaces communaux et des jardins privés • Contrôler les installations ANC • Mettre aux normes des installations ANC • Lutter contre les pollutions et économiser la ressource en eau • Préserver la ressource en eau par la restauration et la préservation de la continuité écologique •

Mesure 5 - Luttons contre la production de déchets pour en assurer une meilleure gestion
Participer à la prévention de la production des déchets et mieux gérer les déchets •

Mesure 6 - Limitons les sources et les impacts des nuisances • Établir des règles de circulation sur les chemins • Veiller sur les couloirs aériens •

Mesure 7 - Incitons à l'utilisation sobre des énergies et au développement des énergies renouvelables
Sensibiliser et accompagner les changements de comportements pour économiser l'énergie • Animer la démarche de Plan Climat Énergie du Parc • Accompagner les collectivités dans leurs politiques de maîtrise de l'énergie • Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie • Encourager l'utilisation des énergies renouvelables locales •

Mesure 8 - Accompagnons le développement des moyens de transports durables • Développer les pratiques de covoiturage et d'auto-stop organisé • Accompagner le développement de la mobilité électrique • Développer les centres de télétravail •

Mesure 9 - Complétons la connaissance du patrimoine bâti et agissons pour sa préservation
Réaliser l'inventaire du patrimoine bâti et en partager les connaissances • Restaurer le patrimoine immobilier identitaire •

Mesure 10 - Valorisons le patrimoine culturel immatériel autour des savoir-faire qui fondent l'identité du territoire
Améliorer la connaissance des savoir-faire identitaires par la collecte de la mémoire orale • Valoriser la mémoire orale recueillie •

Mesure 11 - Valorisons les patrimoines historiques, ethnologiques et archéologiques
Restaurer le patrimoine mobilier et les sources historiques identitaires • Valoriser le patrimoine culturel •

Mesure 12 - Inscrivons le territoire au cœur de la création artistique • Développer la vie culturelle du territoire •

Mesure 13 - Partageons la connaissance du paysage pour faire vivre l'identité du territoire
Animer et valoriser les chartes paysagères et de l'observatoire photographique des paysages •

Mesure 14 - Préservons et valorisons les lieux emblématiques et les paysages remarquables
Valoriser les paysages remarquables du Gâtinais français •

Mesure 15 - Concevons chaque aménagement comme un élément de l'identité des paysages de demain
Conseiller et accompagner les projets d'aménagement pour une prise en compte des paysages du Gâtinais français • Accompagner la gestion de l'affichage et des enseignes •

Mesure 16 - Accompagnons les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme durable en favorisant les projets exemplaires • Accompagner les collectivités dans l'élaboration de documents d'urbanisme qualitatifs • Accompagner les projets d'urbanisme et de constructions exemplaires • Sensibiliser à l'urbanisme durable et créer des outils pédagogiques •

Mesure 17 - Proposons une offre de logements diversifiée et de qualité • Connaître et valoriser l'architecture locale du Gâtinais français • Accompagner et favoriser le développement d'une architecture de qualité en lien avec les ressources et les savoirs-faire du territoire • Inciter à la diversification et à la qualité de l'offre de logements •

Mesure 18 - Organisons l'accueil des porteurs de projets • Accueillir les porteurs de projets d'artisanat et de commerce • Accueillir les porteurs de projets agricoles • Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable •

Mesure 19 - Incitons les acteurs économiques à intégrer le développement durable et solidaire • Accroître l'offre en produits agricoles alimentaires • Accompagner spécifiquement les professionnels des métiers d'art • Accompagner spécifiquement les professionnels de la restauration (métiers de bouche) • Développer l'approvisionnement en circuits courts, dont la restauration collective • Préserver et valoriser le patrimoine fruitier et légumier du territoire • Développer la filière chanvre • Développer la filière bois-énergie • Développer la filière bois-matériau • Redynamiser la gestion forestière en propriétés privées (partenariat avec le CRPF) •

Mesure 20 - Renforçons l'attractivité touristique du Parc par la structuration concertée de l'offre à l'échelle du territoire
Faire connaître l'offre écotouristique et fédérer les acteurs du territoire •

Mesure 21 - Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable • Développer les activités de pleine nature • Actualiser l'équipement des sentiers du Parc • Proposer des aides en faveur du développement de l'hébergement rural de qualité •

Mesure 22 - Faisons mieux connaître le Parc • Réaliser des éditions pour faire connaître les actions du Parc • Animer le site internet • Travailler avec les médias • Renforcer la communication avec les communes (élus, délégués, secrétaires de mairie) •

Mesure 23 - Observons l'évolution du territoire et évaluons la cohérence des politiques menées sur le Parc • Évaluer la mise en oeuvre de la Charte et de ses actions • Évaluer l'évolution du territoire • Faciliter l'appropriation de la Charte par les citoyens •

Mesure 24 - Agissons en priorité en direction des publics jeunes, dont les scolaires • Accompagner les initiatives pédagogiques •

Mesure 25 - Mobilisons les citoyens en menant des actions de sensibilisation • Concevoir et animer des événements pour tous les publics • Gérer les ressources pédagogiques du Parc •

Mesure 26 - Échangeons et expérimentons avec d'autres territoires et des organismes de recherche
Coopération décentralisée • Promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en s'appuyant sur les réseaux éducatifs (Conseil Éducation et Citoyenneté, réseau EDD91...) • Participation du Parc à la réserve de Biosphère et animation du Conseil Scientifique • Participer aux réseaux des Parcs naturels régionaux franciliens et nationaux • Transférer les savoir-faire du Parc à l'échelle du sud Essonne • Renforcer le partenariat avec les intercommunalités •

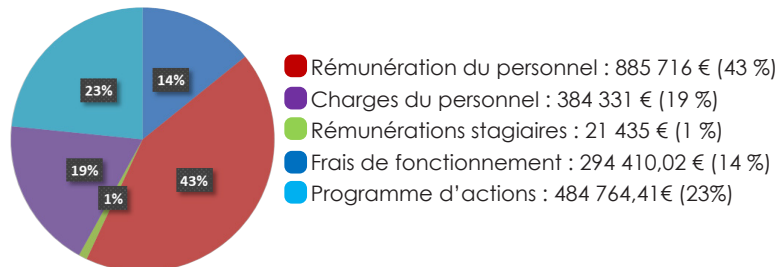
LE PARC ET SON FONCTIONNEMENT

Extrait du compte administratif du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français

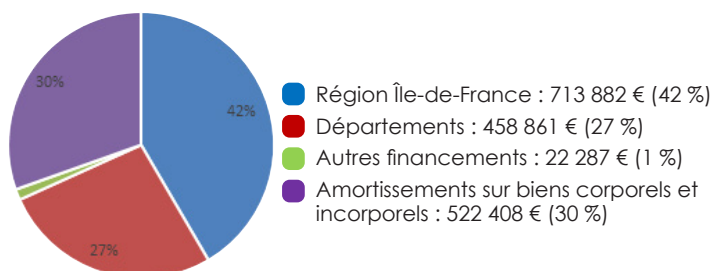
Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Bilan social 2021

Personnel

Il est composé de 34 personnes, 65 % de femmes et de 35 % d'hommes.



Le Parc a accueilli 16 stagiaires.

■ Master ■ Bachelor/licence ■ BTS ■ BAC Pro ■ classe 3ème

■ On relève 375 jours d'absences en 2021 dont 15 jours de congé pathologique.

Action sociale

23 268 € ont été consacrés à l'action sociale en 2021, (tickets restaurant, CNAS).

La Bobitaine

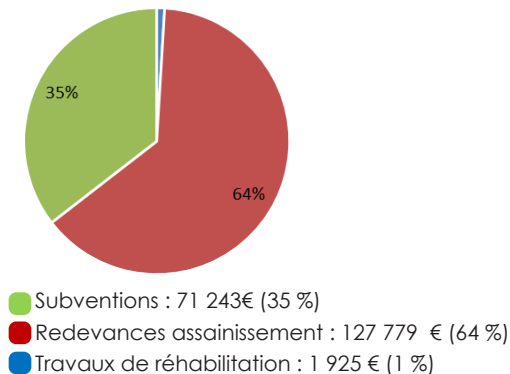
L'activité de La Bobitaine a débuté le 15 novembre 2021.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent de la manière suivante : charges fixes de 1 183 €.

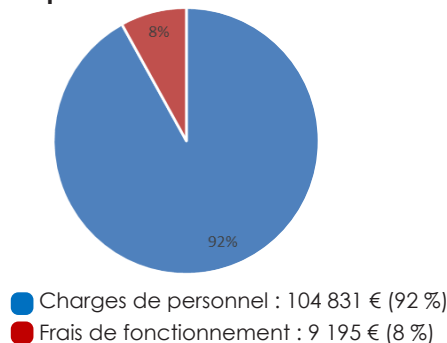
Les recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante : locations diverses 1 162 €.

Extrait du compte administratif du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) du Parc naturel régional du Gâtinais français

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



► Éco-conditionnalité et modulation des aides

Elles ont été mises en place en 2012, et actualisées en 2016, avec pour objectifs de :

- aider les Communes à **intégrer le développement durable**,
- **renforcer l'image de la Commune** en mettant en oeuvre le développement durable de façon exemplaire,
- **établir une relation gagnant/gagnant** entre le Parc, ses partenaires et les porteurs de projet,
- **assurer la cohérence des aides** du Parc entre elles,
- pérenniser « le plus » Parc.

Les incontournables pour tout projet : le document d'urbanisme cohérent avec la Charte du Parc, assurer une communication sur le Parc, éteindre l'éclairage communal au moins 5 heures par nuit, assurer la gestion écologique des espaces communaux, mettre à jour les arrêtés relatifs à la circulation des véhicules à moteur

La modulation des aides

Le taux de subvention de base est porté à 50 % pour l'ensemble des aides.

La modulation permet d'augmenter ce taux de subvention de 5 % à 30 % supplémentaires, en fonction de :

- l'existence de logements sociaux sur la commune,
- la mise à jour annuelle du livret de l'observatoire photographique des paysages de la commune,
- l'engagement de la Commune dans la démarche Rezo Pouce,
- l'extinction totale de l'éclairage public en période estivale,
- la distribution de L'Abeille du Parc par la Commune,
- l'organisation d'une journée annuelle de ramassage des déchets verts avec la population.

► Programme de fonds européen LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement Rural)

Issu du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), ce dispositif permet de financer des projets de développement local.

121 communes composent le territoire LEADER dénommé « Groupe d'action locale Gâtinais français » (GAL), constitué des 70 Communes du Parc [incluant ainsi une partie de la Communauté de Communes du Pays de Nemours (CCPN) et des Communautés d'agglomération de Melun-Val de Seine (CAMVS) et Pays de Fontainebleau (CAPF)] mais aussi de l'intégralité des Communautés de Communes Juine et Renarde (CCEJR), Val d'Essonne (CCVE), des Deux Vallées (CC2V) et de la Communauté d'agglomération Étampois Sud-Essonne (CAESE).

LEADER-GAL GÂTINAIS EN 2021 C'EST :



481 132,31 € investis sur le territoire dont :

135 215,96 € de FEADER

123 350,40 € d'autres fonds publics (Région Île-de-France, Département de l'Essonne, PNR, CAESE, CCEJR, CCVE)

En mars 2021

85 929,00 € investis sur le territoire dont :

25 422,96 € de FEADER

16 948,64 € d'autres fonds publics (PNR, CD91)

>Achat d'une chambre froide pour la vente directe de pommes de terre, GAEC Hottin (Boutigny-sur-Essonne, CC2V)

>Acquisition d'un outil de récolte du lavandin (achat collectif)

>EARL Les Quinze (Rumont, CCPN)

>EARL Brierre (Soisy-sur-École, CC2V)

En juin 2021

149 100,17 € investis sur le territoire dont :

65 460,10 € de FEADER

43 640,07 € d'autres fonds publics (CD91, CAESE, CCEJR, CCVE)

>Achat d'une barre de coupe flexible pour la récolte des légumineuses, EARL Brierre (Soisy-sur-École, CC2V)

>Animation-gestion 2021, PNR Gâtinais français (Territoire du GAL)

En octobre 2021

150 386,06 € investis sur le territoire dont :

51 928,11 € de FEADER

35 296,92 € d'autres fonds publics (CRIF, CD91, PNR)

>Aménagement d'une chambre froide pour le stockage de pommes de terre Bio, Ferme de Châtenoy (Châtenoy, CCPN)

>Achat de matériel de production, Ferme de Châtenoy (Châtenoy, CCPN)

>Développement d'une filière plantes médicinales séchées, SCEA de la Brosse (Buno-Bonnevaux, CC2V)

>Quand les Enfants céréalisent, Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)

En décembre 2021

93 797,08 € investis sur le territoire dont :

37 218,12 € de FEADER programmé

24 812,08 € d'autres fonds publics (CD91, PNR)

>Huilerie et meunerie à la ferme, François Roisneau (Fromont, CCPN)

>Développement du magasin vente à la ferme « Epi Bio », EARL Willaert (Guigneville-sur-Essonne, CCVE)

>Création de lien entre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et exploitations agricoles du Gâtinais français, Groupe SOS Séniors (Territoire du GAL)

Lancement de la préparation de la candidature au programme LEADER 2023-2027 : ce qu'il faut retenir de la programmation 2016-mi 2021

>Une bonne dynamique de programmation et de paiement

>Le « plus » LEADER : l'accompagnement des porteurs de projets

>Un effet levier du programme : 1 € investi par un porteur de projet privé c'est 3 € au total apportés pour le territoire

>Des objectifs thématiques atteints et une cohérence des projets autour d'enjeux communs

>Un fort développement des filières agricoles locales entre 2014 et 2021

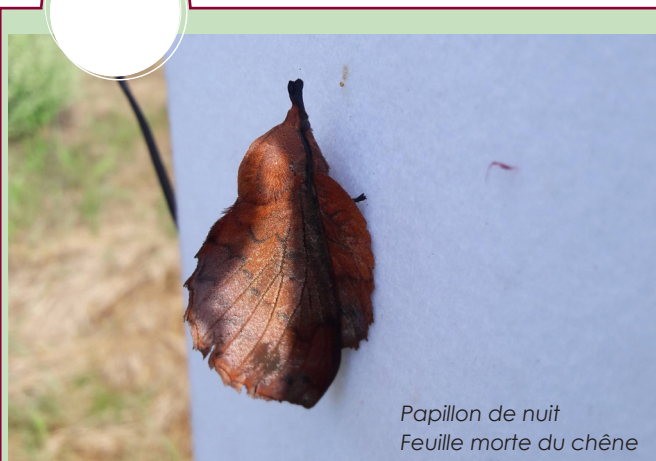
>Des difficultés liées à la gestion administrative des dossiers

>Des perspectives d'évolution identifiées pour la programmation 2023-2027

Milieus naturels, trames écologiques, diversité des espèces

Connaissance, préservation, gestion

- **Mesure 1** . Approfondissons la connaissance des fonctionnalités écologiques des milieux naturels
- **Mesure 2** . Protégeons et gérons les milieux naturels, dans une logique de trame écologique
- **Mesure 3** . Agissons pour la conservation de la diversité des espèces du territoire



Papillon de nuit
Feuille morte du chêne

Installation de dispositifs LEPINOC

L'association Noé Conservation a développé depuis l'été 2020 un démonstrateur de suivi automatisé des Lépidoptères (papillons) nocturnes par piège lumineux et capture photographique.

Le projet vise à concevoir un dispositif simple, fiable et peu onéreux à destination des gestionnaires d'espaces verts et naturels.

Il a été mis en place dans un premier temps sur le territoire Francilien, grâce à une subvention de la Région Île-de-France.

Cette année, le Parc naturel régional du Gâtinais français a été l'un des partenaires de Noé pour expérimenter le protocole sur deux sites de son territoire, l'un situé dans le potager bio de la ferme de Chalmont à Fleury-en-Bière et le second dans la base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry.

L'expérimentation a consisté à :

- poser toute une nuit, deux fois par mois durant 3 mois, sur les deux sites, les trois dispositifs à des créneaux précis (faible luminosité de la Lune, absence de vent et de pluie),
- transmettre les données à l'équipe Lépinoc.

L'expérimentation a bien fonctionné sur notre territoire avec une forte abondance et une grande diversité d'espèces. En attendant le bilan de cette première expérimentation début 2022, il est à souligner deux découvertes intéressantes sur le site en maraîchage biologique de Courances : une espèce déterminante ZNIEFF (l'Ecaille fermière) et une espèce très rarement observée (la feuille morte du chêne).



Agro-foresterie

Le Parc a financé la construction d'une cabane pastorale mise à disposition d'un couple de bergers qui pâturent chez des céréaliers à hauteur de 39 000 €.

Accompagnement pour la définition technique de 4 nouveaux projets, par le Parc et Agrof'île :

- ferme des nouvelles Terres de Courances pour la plantation d'un verger pâturé et d'une haie le long de la pâture. 30 poiriers et 90 pommiers de variétés anciennes du Gâtinais français ont été greffés et mis en pépinière,
- ferme du Fief à Boissy-aux-Cailles. Le propriétaire et l'exploitant ont été rencontrés pour la plantation de 2 à 3 haies en grandes cultures,
- ferme des jardins de Saint-Fargeau, pour la plantation d'un verger pâturé de 80 arbres,
- ferme des Bordes à Milly-la-Forêt. Il est prévu une haie brise vents sur 2 rangs de 250 mètres ; des noyers, noisetiers et arbustes à baies dans le parcours volailles (bien-être animal) et pour finir 20 pommiers en alignements pour créer un microclimat au sein des planches maraîchères, paillage à la laine de mouton des bergers de Courances pour les arbres fruitiers. Il est également prévu de planter une haie fruitière et des plantes pérennes entre les pommiers.

Les plantations de ces projets se feront entre janvier et mars 2022 et l'hiver 2022-2023.



La Commission Environnement s'est réunie 4 fois.

Président : Gilles Clugnac

Rapporteurs : Clothilde Campain, Françoise Chancelier

Partenaires principaux en 2021 : Espaces Naturels Sensibles des Départements (ENS), Museum national d'Histoire naturelle (MNHN), Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), association Azimut, Réserve de Biosphère Fontainebleau Gâtinais, Réserve naturelle régionale du marais de Larchant, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France (DRIEAT), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau (SIARCE) Institut médico-professionnel (IMPRO) Léopold Bellan, Conservatoire des Espaces naturels sensibles (ENS) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Muséum national d'histoire naturelle, NatureParif, Chevêche 77, NaturEssonne, Société nationale de protection de la nature (SNPN), Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), Ligue de protection des oiseaux (LPO), Agrof'île, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Direction générale de l'Aviation civile (DGAC).

► Trames verte et bleue

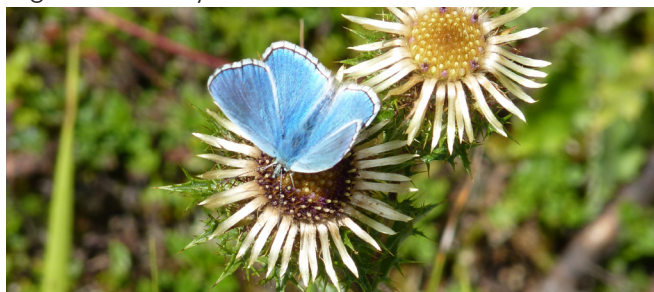
- Création du comité de suivi sur la platière de Meun et animation de la gestion du site.
- Réalisation des travaux sur les mares. Suivi des cahiers des charges des mares de Saint-Fargeau, Videlles, Mondeville et Prunay. Réalisation du curage de la mare d'Ury, travaux pour imperméabiliser les mares de Tousson et Fromont.
- Suivi du dossier DGAC pour l'installation d'un pôle agro-environnemental.
- Réalisation de chantiers natures et de restaurations divers, notamment la prairie et platière de Boutigny et la platière d'Achères-la-Forêt. Réparation de la mare de platière de Boutigny. Suivi de la gestion chemin du marais à Boutigny.
- Suivi du projet TERRA 1 pour la compensation sur les mares et mouillères de la plaine de Bière et des bords de Seine de Saint-Fargeau-Ponthierry. Rédaction de documents de gestions des espaces communaux de Saint-Fargeau.
- Notes diverses sur les mares pour les communes de La Chapelle-la-Reine, Chamarande, Champcueil...

► Les Rhopalocères (papillons de jour)

Les techniciens du Parc ont prospectés 11 communes qui n'avaient pas ou peu de données sur les papillons.

- Soisy-sur-Ecole, 9 données dont 9 nouvelles,
- Mondeville, 6 données dont 6 nouvelles,
- Saint-Germain-sur-Ecole, 10 données dont 10 nouvelles,
- Fromont, 5 données dont 5 nouvelles,
- Chevrainvilliers, 13 données dont 13 nouvelles,
- Oncy, 15 données dont 15 nouvelles,
- Milly-la-Forêt, 4 données dont 1 nouvelle,
- Orveau, 15 données dont 5 nouvelles,
- Saint-Fargeau-Ponthierry, 2 données dont 1 nouvelle,
- Prunay-sur-Essonne, 4 données dont 2 nouvelles,
- Nanteau-sur-Essonne, 12 données dont 2 nouvelles.

Au total, en 2021, il a été noté 94 données dont 68 sont de nouvelles mentions d'espèces au sein des communes prospectées (en se référant à la base de données régionale Cettia).



Chiffres clés de 2021

338 heures consacrées à la mesure 1
993 heures consacrées à la mesure 2
592 heures consacrées à la mesure 3

30 appels SOS chauves-souris.

3 034 amphibiens sauvés à Bouville.

5 nouvelles données d'odonates recensées.

69 nouvelles données pour les rhopalocères.

11 000 contacts de chauves-souris enregistrés.

7 propriétaires impliqués dans NATURA 2000.

4 nouveaux projets agro-forestiers.

► Les rapaces

Installations de nouveaux nichoirs à chouettes Effraies dans les églises et granges et suivi pour le maintien des installations : D'Huisson-Longueville (travaux conseil EP), Milly-la-Forêt, Maisse, Vayres-sur-Essonne, Villiers-sous-Grez, Dannemois, Larchant, Ury.

À la Forêt-Sainte-Croix, suivi du chantier de restauration des accès et d'installation du nichoir.

Entretiens du réseau de nichoirs à chouettes chevêches et inventaires qui confirment que les couples de chevêches historiquement installés se maintiennent et se déplacent peu.

Deux nouvelles localisations, Videlles dans une ferme passée en bio et Macherin près des écuries.

Suivi du réseau de bénévoles busards en Essonne et en Seine-et-Marne et actions ponctuelles d'accompagnements : animations du réseau de bénévoles, création d'outils cartographiques partagés et environ 10 heures d'observations, pose de deux cages à Mondeville, le couple de cendrés et leurs petits sont sauvés, une cage installée pour des Saint-Martin mais les jeunes étaient très mobiles, 80 % de réussite.

► Les amphibiens

Passage à faune de Larchant : l'entretien a été réalisé par 4 personnes de l'équipe de Sésame, deux techniciens du Parc et 2 stagiaires en troisième.

Passe à amphibiens de Bouville : le suivi quotidien s'est déroulé durant 76 jours grâce à l'aide de 15 bénévoles : 3 034 amphibiens comptabilisés.

Cette année, il manque plus d'un tiers des effectifs en migrations pré-nuptiales et post-nuptiales. Il semble que des déplacements aient eu lieu en décembre et janvier lors de remontées des températures. Les migrations retours ont également été très précoces avec un arrêt des déplacements quasiment le 17 mars !

Sur ce site, le Conseil départemental de l'Essonne étudie la possibilité de construire un passage à faune pérenne, les techniciens du Parc et le service des routes du CD 91 ont rencontré le Maire de la commune pour lui faire part de l'avancée du projet.

Passe à amphibiens d'Auvers-saint-Georges : le Parc a pris la décision de ne pas remettre en place le dispositif de sauvetage sur ce site en raison de plusieurs éléments : faibles effectifs ramassés les deux années précédentes, manque de bénévoles pour le suivi quotidien du dispositif et couvre-feux lié au COVID en vigueur durant la période de migration.

Prospections et découvertes : les techniciens du Parc ont réalisés 2 soirées de prospection à la recherche d'amphibiens et ont fait une découverte majeure en Île-de-France :

- à Achères-la-Forêt, sur la platière de Meun, un triton marbré (rare en Île-de-France) ;
- à Chevannes sur le site de la Direction générale de l'aviation civile, plusieurs tritons crêtés (assez rares).

► Natura 2000

- **7 visites-conseils** en 2021 auprès de propriétaires de sites Natura 2000.
- Sensibilisation :
 - **organisation d'une journée sur les protocoles Vertigo** à destination des gestionnaires de sites Natura 2000 franciliens (partenariat DRIEE / PNR) valorisant les protocoles réalisés et la brochure Vertigo (10 participants).
 - **intervention dans le cadre d'une journée de sensibilisation** à destination des propriétaires forestiers sur les milieux Natura 2000 organisée par le CRPF : « Essences forestières et Natura 2000 » le vendredi 22 mai à Nanteau sur Essonne (40 participants).
- **2 contrats Natura 2000** en cours de négociation et démarchage pour l'adhésion du Conservatoire des Espaces naturels sensibles de l'Essonne.
- **Travaux de restauration des milieux** : échanges et visite sur site avec la cellule ENS du département 91 et la Commune de Prunay-sur-Essonnes pour finaliser la convention de gestion sur le Marais des Rabiers.
- **Suivis scientifiques** : inventaires naturalistes au marais des Rabiers (rhopalocères, odonates, chiroptères, Vertigo) ; évaluation de l'état de conservation de 2 sites d'habitats d'intérêt communautaire de milieux ouverts (pelouses calcaires de sables xériques et dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*).
- **Participation au réseau d'acteurs N2000**.
- **Communication** : mise à jour du site internet propre à HVE, communication sur les aides Natura 2000 via des contrats (article dans l'Abeille du Parc).

► Les chiroptères

Sensibilisation : une centaine de personnes ont assisté aux animations nocturnes sur les chiroptères et les rapaces nocturnes lors du Festival Nature en Culture de Saint-Fargeau-Ponthierry, le samedi 25 septembre 2021.

Aménagements : à titre expérimental, pose de gîtes à chiroptères sur deux communes :

- chez un particulier à Perthes-en-Gâtinais, avec des nichoirs à hirondelles et martinets, car le terrain, en périphérie du village, présente des éléments intéressants : pâturage, gestion extensive, diversité d'habitats...
- dans l'exploitation Aux Champs Soisy, en cours de conversion biologique, afin de favoriser la biodiversité.

Poursuite du suivi national vigie-chiro qui consiste à enregistrer les cris des chauves-souris émis le long de 8 circuits routiers d'environ 30 km couvrant le territoire du Parc et parcouru à une vitesse de 25 km/h. Les données récoltées sont transmises sur le site créé par le MNHN. Une fois enregistrés, les cris sont analysés automatiquement afin d'identifier les espèces présentes.

Pour la seconde année consécutive, le Parc a procédé à une campagne de pose de boîtiers qui enregistrent les cris des chauves-souris, sur 16 sites. Au total, cela représente 27 nuits d'enregistrement. Toutes les données ont été analysées par le MNHN, représentant près de 11 000 contacts. Il a déjà été mis en évidence 6 communes avec la présence d'une ou plusieurs espèces rares, dont le Grand Rhinolophe, la Barbastelle et le Grand Murin.

SOS chauves-souris : les appels sont reçus tout au long de l'année avec un pic entre juin et septembre. Cette année, le Parc a reçu plus de 30 appels pour des SOS chauves-souris.

11 individus ont été pris en charge. Parmi eux, 3 individus ont pu être relâchés après des soins, 3 bêtes ont été emmenées au centre de soin pour la faune sauvage à Maison-Alfort et 5 bêtes sont mortes. Plusieurs SOS locaux ont pu être gérés à distance. D'autres se situaient assez loin (plus de 50 km) et parfois même en dehors de la région Île-de-France. Les premiers gestes sont alors préconisés et un référent plus local est recherché.

Prospections : cette année, le Parc a prospecté 4 sites :

- les églises de Larchant et de Nanteau-sur-Essonnes : présence de guano mais aucun individu vu,
- les bâtiments agricoles de l'exploitation Aux Champs Soisy, à Soisy-sur-École et pose d'un SM2 durant deux nuits,
- découverte de la 2^e plus grande colonie de mise-bas de Murin à oreilles échanquées connue en Île-de-France dans le comble d'une grange d'une propriété privée en Essonne. Une réunion d'information avec nos partenaires techniques a eu lieu en septembre. Une lettre de porter à connaissance a été envoyée au notaire par la DRIEAT afin d'informer rapidement le propriétaire et l'office notarial en charge du bien des enjeux fort liés à la présence de cette colonie d'une espèce protégée. Le courrier aborde le mode de vie de ces mammifères, la réglementation qui leur est liée et les solutions pour cohabiter avec cette colonie. Le Parc va poursuivre cette démarche d'information et de protection en travaillant avec la commune pour modifier le PLU.

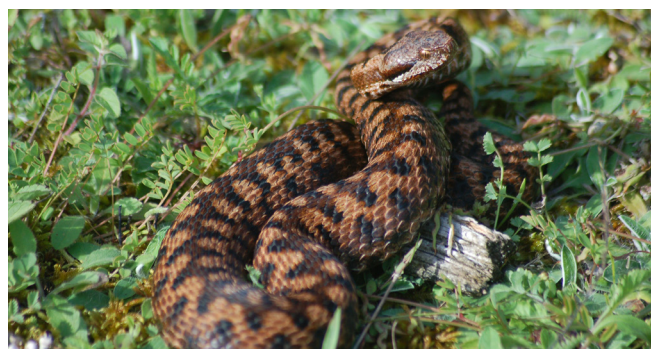
Le Parc a participé à deux prospections hivernales :

- la carrière de Larchant pour le comptage des effectifs de chiroptères hivernants, cette cavité est l'une des plus importantes en terme d'effectifs en Île-de-France,
- plusieurs cavités d'Ormesson avec l'ONF. Résultats : 19 Grands Murins, 8 Murins de Daubenton, 7 Murins à moustaches, 1 Murin de Natterer, 1 Oreillard, 2 Sérotines communes, 2 Chiro sp.

Le Parc a participé au groupe de travail sur **la pollution lumineuse** dans le cadre du Plan d'action régionale sur les chauves-souris. Ce travail a débouché sur l'édition d'une plaquette de sensibilisation concernant la pollution lumineuse et les chauves-souris.

... Et aussi...

- La Maison du Parc a accueilli l'École régionale d'herpétologie d'Île-de-France organisée par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France en partenariat avec la Société herpétologique de France et le Muséum national d'Histoire naturelle du 25 au 28 mai. 15 personnes, professionnelles, étudiantes ou particuliers, ont été formées durant 4 jours à la reconnaissance des reptiles, leurs habitats, leurs modes de vie, les protocoles et les méthodes de prospections et les menaces qui pèsent sur ces espèces. Les après-midi ont été consacrés à la théorie et les sorties terrain ont lieu le matin dans des lieux privilégiés pour l'observation des reptiles !



Eaux souterraines, eaux des rivières, eaux de sources...

Sensibilisation, accompagnement, expérimentation

→ **Mesure 4 . Améliorons la qualité de l'eau par une gestion rigoureuse de la ressource et des usages**



Webinaire Fleurissement durable

Le Parc a organisé le 25 février 2021 un webinaire à destination des élus et techniciens des communes : le Parc proposait de **redécouvrir l'identité végétale de notre territoire** et de **réaffirmer nos valeurs rurales**, mieux comprendre ce qu'est fleurir dans un Parc.

L'utilisation de végétaux demande à être exemplaire, participative, respectueuse de l'environnement et surtout pensée dans un ensemble. Les plantations sont alors intégrées au contexte, à **l'esprit des lieux**.

Les nouvelles pratiques de fleurissement doivent aujourd'hui prendre en compte la préservation de l'environnement et des ressources, ainsi que les contraintes économiques. Les vivaces présentent de nombreux avantages pour inscrire le fleurissement dans une démarche de développement durable sans pénaliser les ambitions d'embellissement et d'intégration paysagère de nos aménagements. Fleurir avec les plantes vivaces c'est en premier lieu apprendre à les connaître pour mieux les choisir, en fonction du milieu, des effets souhaités et de l'entretien.

Plus de 60 personnes ont suivi le programme :

- Qu'est-ce qu'une plante vivace ?
- Réflexion sur un fleurissement différencié à l'échelle d'une commune (saisonnier ou pérenne/annuelles, bulbes, vivaces, arbustes).
- Avantages et limites des plantes vivaces pour un fleurissement durable.
- Diversité des plantes vivaces, choisir les plantes adaptées à chaque situation.
- Exemples d'utilisations, mise en valeur de l'espace et du patrimoine.
- Comment débiter, quel entretien, quel coût ?



La Commission Environnement s'est réunie 4 fois.

Président : Gilles Clugnac

Rapporteurs : Clothilde Campain, Françoise Chancelier

Partenaires principaux en 2021 : Syndicat intercommunal d'aménagement de la rivière École (SIARE), Syndicat intercommunal d'aménagement du Rebais, Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), Conservatoire des Espaces naturels sensibles (ENS), Office national des forêts (ONF), Institut Médico-éducatif Antoine Koenigswarter de Gillevoisin (IME), Institut Médico-professionnel Léopold Bellan de Vayres-sur-Essonne (IMPRO), Chambres d'agriculture de Seine-et-Marne et d'Ile-de-France, Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAFAF), Directions départementales des territoires (DDT) 77 et 91.

Chiffres clés de 2021

3 819 heures consacrées à la mesure 4

60 participants au webinaire sur le fleurissement durable.

519 contrôles réalisés dans le cadre du SPANC.

► Service public d'assainissement non collectif du Parc (SPANC)

Installations : 420 contrôles ont été réalisés avec :

- 53 % des contrôles réalisés dans le cadre du bon fonctionnement,
- 23 % des contrôles réalisés dans le cadre d'une vente,
- 13 % des contrôles dans le cadre d'avis de conception,
- 11% de contrôles «de bonne exécution» de réalisation des travaux prévus par les avis de conception.

Chaque contrôle (de bon fonctionnement, pour vente, de conception ou de réalisation) donne lieu à un avis du SPANC (rédaction de compte-rendu, émission d'une facture).

Mises aux normes : 77 contrôles de conception et 22 contrôles de bonne exécution (réalisation).

La vie du SPANC est également ponctuée par des groupes de travail (en janvier et novembre 2021).

Le SPANC a l'obligation de produire un bilan présentant l'activité du service, c'est le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) qui est élaboré en année n pour l'année n-1. Le rapport pour 2020 a donc été réalisé en 2021 et présenté lors d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) le 04/10/2021 auprès des représentants des collectivités déléguant la compétence et d'association représentant les usagers.

Déchets, émissions de gaz à effets de serre, circulation des engins de loisirs motorisés

Sensibilisation, gestion, expérimentation

- **Mesure 5** . Luttons contre la production de déchets pour en assurer une meilleure gestion
- **Mesure 6** . Limitons les sources et les impacts des nuisances
- **Mesure 7** . Incitons à l'utilisation sobre des énergies et au développement des énergies renouvelables
- **Mesure 8** . Accompagnons le développement des moyens de transports durables



Maîtrise de l'énergie pour les particuliers

Plus de 1 200 personnes ont été conseillées et accompagnées sur l'année 2021 (592 en 2020 soit une augmentation de plus 100 % du nombre de personnes). On constate que le nombre de sollicitations pour les projets de travaux de rénovation énergétique ne fait qu'augmenter.

Ceci s'explique par la montée en puissance des politiques publiques sur ce sujet et également la mise en place du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) avec l'arrivée dès janvier 2021 de trois conseillers supplémentaires, pour les territoires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, et pour le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Le lancement du programme SARE sur le territoire de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde a eu lieu en juillet. L'équipe a également été renforcée pendant six mois par une chargée de mission Animation du réseau FAIRE.

Les conseillers ont pu accompagner 143 particuliers dans la constitution de leurs dossiers de demandes de subventions du Parc. L'objectif du nombre de dossier hors programme d'intérêt général (PIG) est dépassé à plus de 300 %, alors que le nombre de dossiers PIG est atteint à plus de 130 %. Ce nombre de dossiers a entraîné une consommation plus rapide des enveloppes prévues, obligeant à une révision du cahier des charges des aides du Parc pour diminuer les montants possibles et augmenter les conditions d'éligibilité afin de pouvoir continuer à financer les projets ambitieux mettant en avant les matériaux d'isolation biosourcés, les systèmes de ventilation et les solutions de chauffage bois ou énergies renouvelables.



Co-working : La Bobitaine

Le chantier de la Bobitaine a pu être terminé dans de bonnes conditions.

Un marché spécifique pour le mobilier a été lancé, afin de choisir du mobilier issu de l'économie circulaire. L'entreprise de réinsertion qui a été retenue pour le marché a proposé du mobilier réalisé en bois de réemploi, ici des anciens lits et des catapultes.

L'inauguration a eu lieu le 20 octobre 2021. Les participants ont pu découvrir ce bâtiment exemplaire. En effet, tout comme la Maison du Parc, La Bobitaine a été conçue comme un outil de démonstration des solutions constructives et énergétiques qui font appel à nos filières locales ainsi que des missions d'accompagnement que porte le Parc naturel régional du Gâtinais français.

En préparation de l'ouverture de l'espace, l'année 2021 a été consacrée à la mise en place des modalités de fonctionnement administratives de l'espace (rédaction des contrats de location, du règlement intérieur, de la charte de bonne pratique...), à la création de comptes sur Facebook et Instagram ainsi qu'à la mise en ligne officielle du site internet de l'espace début septembre 2021.

Au terme de ces premières semaines d'ouvertures, 4 bureaux individuels (sur les 6 disponibles) et 4 places de co-working (sur les 14 disponibles) sont occupés chaque mois par les sociétés SUNWAYS Coaching training, ISTM et le SEMEA. L'espace a accueilli également 2 usagers sur les mois de décembre pour des locations ponctuelles ainsi qu'une demande de réservation de la salle de réunion. Une dynamique bien lancée qu'il conviendra de poursuivre en 2022.

La Commission Énergie s'est réunie 5 fois.

Président : Denis Céladon

Rapporteurs : Fabien Bidault, Amélie Ferlay

Voir les Commission Environnement et Tourisme et mobilité.

Partenaires principaux en 2021 : Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), l'Agence de la maîtrise de l'énergie (Ademe), SICAE, SDESM, Enedis, Rezo Pouce, ONF, France Nature Environnement, Office français de la biodiversité (OFB), Agence régionale de la biodiversité Île-de-France (ARB).

► Énergie : aide aux Communes

Accompagnement des élus dans leurs projets de **maîtrise de l'énergie** : 40 communes ont été conseillées, dont 13 accompagnées financièrement. Soit 9 projets d'éclairage public (Saint-Fargeau-Ponthierry, La Ferté-Alais, Moigny-sur-École, Le Vaudoué, Recloses, Fleury-en-Bière, Boissy-aux-Cailles, Boigneville et Vayres-sur-Essonnes) et 4 projets de rénovation énergétique de bâtiments (Chamarande, Prunay-sur-Essonnes, Cély-en-Bière et Perthes-en-Gâtinais).

Accompagnement technique de projets importants à Soisy-sur-École (salle paroissiale), Cély-en-Bière (ateliers techniques), Boutigny-sur-Essonnes (centre technique), Prunay-sur-Essonnes (école, mairie, logement).

Organisation d'une visite de fin de travaux à Courances avec les élus pour voir le nouvel éclairage de la Grande Rue et Place de la République.

► Énergies renouvelables locales

Chaufferies bois

- Poursuite de l'accompagnement technique et financier des projets émergents : réseau de chaleur sur la commune de Courances, réseau de chaleur pour des bâtiments communaux à Achères-la-Forêt.
- Réponse aux sollicitations spontanées : pré-diagnostic, conseils téléphoniques, visite d'installations...
- Organisation de visites de chaudières bois pour des porteurs de projets.

Méthanisation

- Suivi de l'avancement des projets de création d'unité de méthanisation à Larchant et Boutigny-sur-Essonnes.
- Veille sur la création d'autres projets similaires sur le territoire du Parc.

Photovoltaïque

- Conseils auprès de la Communauté de Communes des Deux Vallées pour leur projet photovoltaïque.
- Conseils téléphoniques auprès des particuliers.

► Mobilité électrique

- Organisation d'une réunion sur les dispositifs publics en faveur d'aménagements cyclables auprès des élus avec l'intervention des deux Départements et de la Région.
- Prêt de 33 vélos à assistance électrique aux habitants.
- Commande 5 vélos à assistance électrique remis à deux hébergeurs essonnais de la marque Valeurs Parc afin de favoriser la découverte du territoire.
- Lancement d'un dispositif d'aide à l'acquisition de bornes de recharge électrique auprès des communes essonniennes. Aucune candidature.
- Subventionnement d'une borne de recharge électrique dans le cadre de l'aide à la création d'hébergements touristiques.
- Participation à l'événement **Osez le vélo !** organisé par les associations *Voie douce Milly* et *L'Avenir du Vaudoué*, avec la participation du Comité de Cyclotourisme de l'Essonne (prêt de vélos à assistance électrique...).

Chiffres clés de 2021

561 heures consacrées à la mesure 5
0 heure consacrée à la mesure 6
2 184 heures consacrées à la mesure 7
940 heures consacrées à la mesure 8
339 heures consacrées à l'action Agenda 21

10 Communes ont bénéficié gratuitement du broyeur à déchets du Parc (plus de 70 heures d'utilisation).

1 200 particuliers conseillés en énergie.

69 Communes éteignent l'éclairage public entre 5 et 8 heures par nuit.

33 Communes n'ont pas rallumé leur éclairage public pendant la période estivale.

33 vélos à assistance électrique prêtés aux habitants.

► Rezo Pouce : ça roule !

Accompagnement des communes (repérage, demandes de permissions de voirie, commande des panneaux). Publications sur Facebook. 3 nouvelles communes ont posé des arrêts : Cerny, Recloses, Ury. Ce qui porte à 60 sur 70, le nombre de communes du Parc ayant déployé des arrêts. 5 communes sont actuellement en cours d'accompagnement : Barbizon (en attente d'une commande groupée de panneaux), Oncy-sur-Ecole et La Ferté-Alais (en attente de l'accord de la Direction départementale des routes), Pringy et Fontainebleau (en attente d'un accord de la municipalité et de la Direction départementale des routes). Promotion du dispositif : distribution d'affiches aux nouvelles communes et réalisation d'articles pour les bulletins municipaux communaux, article dans l'Abeille, campagne Facebook. En juin : stand Rezo Pouce lors de « Osez le vélo ».

► Réduire le production de déchets

Broyer les déchets verts communaux : le broyeur a été emprunté par 10 communes.

Écogestes : une série de formations a été proposée aux hébergeurs Valeurs Parc, sur les économies d'énergie et d'eau, les achats éco-responsables, la gestion des déchets, les économies d'énergies numériques.

Lutte contre les dépôts sauvages :

- suivi des démarches engagées auprès des contrevenants avec le parquet d'Evry,
- le Parc a participé au 3^e forum régional de lutte contre les dépôts sauvages pour témoigner sur ses actions.

Réutilisation des cendres : réalisation d'une plaquette.

► Extinction de l'éclairage public-Trame noire

Le Parc a reçu **la distinction** « Territoire de Villes et Villages Etoilés » de l'ANPCEN pour ses efforts en faveur de la qualité du ciel nocturne, en particulier son action pour encourager les communes à éteindre l'éclairage public au moins 5 heures par nuit et totalement en été.

Accompagnement des communes d'Arbonne-la-Forêt et de Saint-Fargeau-Ponthierry à la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public, et de quelques communes pour l'extinction totale estivale.

Organisation d'un webinaire avec les autres Parcs d'Île-de-France et la Fédération des Parcs le 8 avril pour sensibiliser élus et partenaires à concilier éclairage public et préservation de la biodiversité nocturne (169 personnes, dont une majorité d'élus des 4 Parcs franciliens).

Retours d'expérience du Parc : lors de webinaires de France Nature Environnement le 16 juin et du CPIE Brenne-Berry le 30 juin, aux rencontres techniques « Trame noire et biodiversité » le 18 novembre à la Préfecture de la Région Île-de-France organisées par l'ARB.

La formation sur la trame noire de l'OFB s'est déroulée sur le territoire, et le Parc a organisé début juillet deux soirées pour les stagiaires sur l'observation de la biodiversité nocturne à Saint-Fargeau-Ponthierry et sur l'éclairage public à Recloses.

Savoir-faire, patrimoines, création artistique

Connaissance, préservation, valorisation

- **Mesure 9** . Complétons la connaissance du patrimoine bâti et agissons pour sa préservation
- **Mesure 10** . Valorisons le patrimoine culturel immatériel autour des savoir-faire qui fondent notre identité
- **Mesure 11** . Valorisons les patrimoines historiques, ethnologiques et archéologiques
- **Mesure 12** . Inscrivons le territoire au cœur de la création artistique



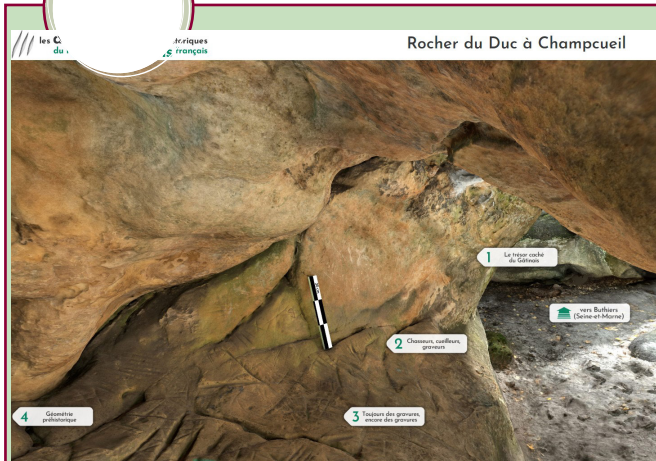
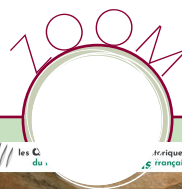
Inventaires du patrimoine

Moigny-sur-École : l'inventaire a recensé plus de 189 éléments d'intérêt patrimonial. Une restitution a eu lieu le 20 février 2021 en visioconférence pour une première partie accessible à tous (10 personnes) et ensuite une visite commentée de la commune a été réalisée pour les élus. La commune a sollicité le Parc pour une visite du village mais auprès du grand public lors des Journées européennes du Patrimoine de septembre. La commune avait fait réaliser une exposition temporaire reprenant les éléments de la note de synthèse, afin d'accompagner les visiteurs dans la découverte du village (financée par le Parc). Les deux visites n'ont pas rencontré de succès (0 personne).

Auvers-Saint-Georges : l'inventaire a recensé plus de 109 éléments d'intérêts patrimoniaux. Une restitution du travail d'inventaire a eu lieu le 18 septembre durant le weekend des Journées européennes du Patrimoine. Une première partie en salle a été suivie d'une visite commentée du village. Un pot de l'amitié a clôturé la matinée. Le tout a rassemblé pas moins de 35 personnes.

Pringy : l'inventaire a recensé plus de 145 éléments d'intérêts patrimoniaux. Une restitution du travail d'inventaire a eu lieu le 9 octobre en deux parties, en salle des fêtes puis une visite commentée du village. Le tout a rassemblé plus de 63 personnes. Un pot de l'amitié a clôturé la matinée. Un atlas du patrimoine de la commune a été réalisé pour la révision du PLU.

Boulancourt : l'inventaire a recensé plus de 61 éléments d'intérêts patrimoniaux. Une restitution du travail d'inventaire a eu lieu le 25 septembre en commençant par une partie en salle suivie d'une visite commentée du village. L'événement a rassemblé plus de 30 personnes. Un pot de l'amitié a clôturé la matinée.



Valoriser le patrimoine : visite virtuelle

La numérisation de l'abri orné Bel Air 12 à Buthiers (6 000€ TTC) a été réalisée à l'automne 2021 par la société Summum 3D.

Le Parc a ainsi pu faire réaliser un outil de visites virtuelles. Il s'agit d'un site internet dédié à la visite de deux abris ornés du territoire, tous deux numérisés : l'abri du Rocher du Duc à Champcueil et l'abri Bel Air 12 à Buthiers.

Cette visite commence par un survol en drone des abris dans leur contexte forestier, puis on entre dans l'abri du Rocher du Duc. Là, des cartels apparaissent, sur lesquels on peut cliquer afin d'obtenir des informations sur les abris ornés (origine, description des gravures, fragilité, protection...). Des photos, des extraits vidéos, des dessins sont utilisés en illustration. Puis on ressort et on va découvrir l'abri de bel Air 12 à Buthiers.

Un cartel final regroupe une bibliographie et une sitographie pour les visiteurs voulant aller plus loin. (8 460 €).

Mais aussi...

- Soutien du travail du CNRS sur le site des fouilles d'Ormesson, sur 2 mois, avec le prêt d'un véhicule du Parc (Jumper) sur un mois de fouilles. Une visite sur site a été réalisée avec le Président du CD77 et la Vice-Présidente à la Région IDF le 23 août.
- Aide de la Commune de Larchant pour protéger la dalle ornée exhumée en 2020 et exposée à la salle des fêtes, avec une structure en verre armée et fer (6 336 €).
- Suivi de l'évolution du projet de parcours culturel dans les pas des derniers chasseurs cueilleurs dans le sud de l'Île-de-France mené par la DRAC en participant aux COPILs, comités scientifiques, visites de sites, au groupe de travail abris ornés...

La Commission Patrimoine et animation culturelle s'est réunie 4 fois.

Président : Patrick de Luca

Rapporteurs : Michel Lepage, Gérard Taponat

Partenaires principaux en 2021 : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Programme Collectif de Recherche « Gravures rupestres au sein des chaos gréseux du bassin parisien » (PCR), Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (Gersar), Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), Fondation du patrimoine, Services départementaux de l'architecture et du patrimoine, associations et acteurs culturels locaux, Act'Art77, Equipe Interdisciplinaire de Recherches sur le Tourisme (IREST).

► Patrimoine bâti

14 dossiers de restauration de patrimoine immobilier ont reçu un avis favorable pour une subvention du Parc :

- Four à pain de Buthiers (maçonnerie) (249 €)
- Lavoir de la Pisserotte (maçonnerie) à Perthes (15 036 €)
- Abords du lavoir et reprise de deux pompes à bras à Chamarande (maçonnerie et ferronnerie) (14 069 €)
- Église de Boissy-le-Cutté (43 000 €)
- Corps de garde à Auvers-Saint-Georges (15 000 €)
- Ancien refuge-abri à Moigny-sur-École (1 226 €)
- Mme Benoist, couverture grange et auvent à Buthiers (6 000 €)
- Lavoir route de la Dame Jouanne (8 888 €)
- Mme Feron, échauguette à St-Germain/École (5 209 €)
- Couronnement du mur attenant à la mairie et à l'école à Prunay-sur-Essonne (6 797 €)
- Lavoir du Caquet à Fleury-en-Bière (11 732 €)
- Fabrique du parc de l'Hôtel de Ville de Pringy (15 000 €)
- Ancienne tour d'eau à Chevannes (15 000 €)
- Ancienne volière dans le parc de la mairie de Villiers-en-Bière (zinguerie et maçonnerie) (1 618 €)

Pour un total de 158 824 €.

► Patrimoine mobilier

3 dossiers de restauration du patrimoine mobilier ont reçu un avis favorable pour une subvention du Parc :

- Une plaque commémorative dédiée aux instituteurs morts pour la France à Baulne (1 696 €)
- Le chemin de croix de l'église de Boissy-aux-Cailles (2 790 €)
- Un tableau de Prosper Galerne « Un soir d'hiver dans la sablière de La Ferté-Alais » (7 000 €)

Pour un total de 11 486 €.

► Création artistique

11 projets artistiques ont reçu un avis favorable pour une subvention du Parc :

- 6^e édition du Festival Land'art à Buthiers par l'association Les Ateliers du soleil (2 500 €)
- Si Buthiers m'était conté 2, balades contées musicales en Gâtinais par la commune de Buthiers et réalisée par l'association La Fleur qui Rit (2 017 €)
- Réalisation d'une exposition à partir de l'inventaire du patrimoine par la commune de Moigny-sur-Ecole (1 656 €)
- Réalisation de fresques décoratives sur les transformateurs électriques à Auvers-Saint-Georges (2 500 €)
- Réalisation de trois courts-métrages dans le Gâtinais par l'association La Petite Société des artistes libres (2 500 €)
- Création d'une exposition sur Paul Becker, sa vie, son oeuvre à Milly-la-Forêt, par l'association Les Amis de Milly en Gâtinais et environs (LAMGE) (1 046 €)
- Réalisation d'une exposition art et nature dans les jardins du Conservatoire des plantes par l'Association du Conservatoire des plantes (2 500 €)
- Résidence de création : Sang corrompu corrupted blood par Éric Giraudet de Boudemange à la Verrerie d'art de Soisy par l'association Le Cyclop (2 500 €)
- Création d'une maquette de la bataille d'Austerlitz dans le cadre des commémorations du bicentenaire

Chiffres clés de 2021

1 431 heures consacrées à la mesure 9
25 heures consacrées à la mesure 10
210 heures consacrées à la mesure 11
50 heures consacrées à la mesure 12

- 4 nouvelles communes ont leur inventaire du patrimoine.
- 2 abris ornés en visite virtuelle,
- 6 étudiantes travaillent sur la mémoire orale liée aux vergers.
- 17 projets et 170 310 € investis pour le patrimoine.
- 20 081 € investis pour le soutien à la création artistique.
- 9 867,20 € pour l'achat de 400 livres d'auteurs locaux.

de la mort de Napoléon Bonaparte par l'association Chevannes Patrimoine et Environnement (362 €)

- Création d'une exposition Hors les murs du Cyclop, hommage à la face aux miroirs de Niki de Saint Phalle par l'association Les Amis de la chapelle St Blaise (2 500 €)
 - 12^e édition du Festival Les Zarmoniques, Voix et Patrimoine par l'association APEC des 2 Vallées (494 €)
- Pour un total de 20 081 €.

► Collecter la mémoire orale : les vergers

La Fédération des Parcs et le Ministère de la Culture ont un partenariat portant sur **la participation des habitants dans la valorisation du patrimoine culturel**. Les Parcs franciliens ont été sollicités pour travailler en collaboration avec un établissement de recherche et d'enseignement de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne : l'Institut de Recherche et d'Études du Tourisme (IREST).

Les six étudiantes de Master 1 Gestion et valorisation touristique du Patrimoine ont travaillé à **la collecte de la mémoire liées aux vergers** sur Perthes-en-Gâtinais et Villiers-sous-Grez : les savoir-faire, la connaissance des habitants et élus sur les vieilles variétés fruitières, les recettes de cuisine transmises autour de leurs fruits...

Elles ont réalisé une recherche sur ce qui se fait ailleurs sur les variétés anciennes (inventaire, valorisation...) et ont réfléchi à une manière de valoriser ce travail. Un premier rendu sur la méthodologie a eu lieu le 26 novembre 2021 auprès des partenaires. Elles sont venues le 10 décembre réaliser les premiers entretiens à Perthes. Le projet se poursuit jusqu'en mai 2022.

► Les conférences du Parc

- **Les épidémies au Moyen Âge** par Claude Gauvard, professeure émérite à la Sorbonne le 20 novembre à la Maison du Parc (30 personnes).
- **Petite introduction sur l'art du vitrail** par Carine Alba, chargée de formation en histoire de l'art du vitrail, au Vaudoué, avec Philippe Evrard, Président de l'association des Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine. Présentation en salle puis découverte de l'église du Vaudoué et de ses vitraux (17 personnes).

► Soutenir les auteurs locaux

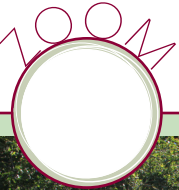
Acquisition de 80 exemplaires d'ouvrages d'auteurs locaux, un exemplaire remis à chaque commune :

- « Merveilles naturelles : le Gâtinais va encore vous enchanter », par Aurélien Petit, photographe à Prunay-sur-Essonne (3 120 €).
- « La vallée de l'École, ses moulins et son histoire », par l'association Dannemois se raconte (2 000 €).
- « Boissise-le-Roi au fil des années », par le Conseil des Sages de Boissise-le-Roi (1 760 €).
- « Fabuleux Gâtinais, contes historiques du Gâtinais français », par Pierre Gérard de Boutigny-sur-Essonne (2 400 €).
- « Ouvrage sur Saint-Martin-en-Bière et son histoire », par Alain Renault de Saint-Martin-en-Bière (587,20 €).

Valeur culturelle, évolution, identité paysagère, esprit des lieux

Connaissance, préservation, valorisation

- **Mesure 13** . Partageons la connaissance du paysage pour faire vivre l'identité du territoire
- **Mesure 14** . Préservons et valorisons les lieux emblématiques et les paysages remarquables
- **Mesure 15** . Concevons chaque aménagement comme un élément de l'identité des paysages de demain



Observatoire photographique

- L'observatoire photographique des paysages a été **enrichi des clichés faits par les communes** cette année, avec une augmentation du taux de participation suite au passage en écoconditionnalité du suivi l'observatoire pour les subventions du Parc.
- Suite à une des randonnées paysagère organisée sur 2020 à Mondeville, **une exposition photographique** a été montée et imprimée afin d'être exposée sur l'espace public à Mondeville. Les photographies avaient été prises lors de la randonnée par les participants. Cette exposition a eu pour objectif de poursuivre la sensibilisation sur le paysage et de communiquer sur l'observatoire photographique.
- **La carte interactive de l'observatoire photographique des paysages** a été finalisée avec les partenaires en coordination avec les quatre Parc naturels régionaux franciliens. Elle est disponible actuellement en ligne pour consultation. Elle permet une meilleure localisation des points de vue, une compréhension des enjeux paysagers, une visualisation d'ensemble des photographie tout en croisant les données de planification de la Charte du Parc, des continuités écologiques et des différentes entités paysagères.
- **Recrutement** d'une chargée de mission Paysage et Chemins qui reprend la gestion de l'observatoire.

► Aménagements paysagers

Des subventions ont été octroyées pour les projets suivants :

- Travaux de requalification du **centre bourg de La Ferté-Alais** dans l'objectif de favoriser les déplacements doux, de végétaliser les pieds de murs, de planter pour favoriser les îlots de fraîcheur, de redonner une identité paysagère au centre.
- Étude pour la requalification des abords de la **mare et du centre bourg de la commune d'Amponville**.
- Travaux pour la mise en œuvre des études financées par le Parc sur **le Pré Joly d'Auvers-Saint-Georges**. Cet ancien verger conservatoire aura pour destination d'accueillir les familles au travers d'activité sportives, d'aire de jeux et de repos tout en ayant un objectif pédagogique sur la faune et la flore présente.
- Étude de maîtrise d'œuvre pour le passage à l'opérationnel de l'étude d'aménagement durable réalisée sur **le parc de la Tourbière à Bouray-sur-Juine**. Cet espace vert, enclavé entre la Juine et une voirie nécessite des travaux de renaturation et de qualification pour plus de visibilité.
- Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation du parvis de **la mairie de Bouffigny-sur-Essonne**.
- Étude pour la requalification paysagère des **entrées de villes de Cély-en-Bière** afin de traiter qualitativement la transition entre espace naturel ou agricole et espace urbain.
- Une subvention a été allouée à la création d'un **jardin partagé pour les logements nouvellement créés rue Gabriel Bachet à Villiers-sous-Grez**. Les travaux ont rapidement été réceptionnés. Le projet comprends une noue d'infiltration des pluviées précédée d'un récupérateur d'eau de pluie, de plusieurs espaces réservés à des jardins potager, un compost, un espace de convivialité. Le tout agrémenté de plantes vivaces d'essences locales. La cour pavée de la ferme a été réalisée en pavées de récupération déjointés permettant l'infiltration naturelle des pluviées.
- Le suivi de l'étude pour le projet de requalification de la RD 372 **traversant Perthes-en-Gâtinais** du nord au sud suite à son financement par individualisation l'année passée a été réalisé. Ce suivi a permis de vérifier la compatibilité de la conception avec le cahier des charges en apportant un soutien technique qualitatif tout au long du projet.



Le Comité Paysage et Territoire s'est réuni 4 fois.

Co-Présidents : Gilles Clugnac, Pascal Magnier

Rapporteurs : Matthieu Delcambre, Patrick Maillard

Partenaires principaux en 2021 : Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Directions départementales des territoires, Association Agir pour le paysage, Services territoriaux d'architecture et du patrimoine, Chambres d'agriculture, Direction régionale de l'industrie, de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Des conseils paysagers ont été dispensés pour les projets suivants :

- Végétalisation des espaces publics et la gestion écologique des espaces communaux sur **la commune d'Arbonne-la-Forêt**.
- Plantations pour la commune de **Cerny**.
- Requalification paysagère du parvis de **l'église de Chailly-en-Bière**.
- Végétalisation des **entrées de village de Chamarande**.
- Intégration paysagère de **jardins partagés à Oncy-sur-École**.
- Suivi pré opérationnel du réaménagement de la **place du Pilon à Recloses**.
- **Une visite de la commune d'Ury pour « plantons nos trottoirs »** a été organisée à destination des élus du Parc naturel. Cette visite a eu un grand succès et a permis aux élus comme aux services techniques d'appréhender le retour d'expérience de la commune d'Ury sur la végétalisation du centre et d'échanger autour des questions de gestion écologique des espaces communaux.
- **4 conseils aux particuliers** ont été formulés concernant les plantations et essences locales du Parc.

► Nouvelles infrastructures

Antennes de radiotéléphonie mobile

- Un **rendez-vous inter-opérateurs** a été organisé à la Maison du Parc en présence de l'ensemble des opérateurs, les Architectes des bâtiments de France, les inspectrices des sites et les partenaires. Ce rendez-vous a permis de transmettre des messages aux pétitionnaires sur la préservation du paysage, l'intégration des infrastructures, la mutualisation des sites ou encore les démarches de consultation.
- Des conseils à l'intégration paysagère d'une antenne ont été formulés sur avis à la commune de **Boissise-le-Roi**.
- La commune de **Milly-la-Forêt** a été confrontée à deux modifications d'antennes existantes. Pour chacune d'entre elles, le Parc a apporté un soutien technique et un avis à l'intégration paysagère par avis sur déclaration préalable.
- Un conseil pour l'implantation d'une antenne à **Vileneuve-sur-Auvers** a été formulée à la commune et ainsi qu'au pétitionnaire.
- Le projet d'implantation d'antenne de **Boissy-aux-Cailles** a été suivi cette année. La difficulté d'implantation dans cette zone particulièrement préservée n'a pas permis au projet de trouver d'issue favorable.
- Le Parc a soutenu les communes de **Perthes-en-Gâtinais et Soisy-sur-École** dans son rapport avec l'opéra-

Chiffres clés de 2021

1 682 heures consacrées à la mesure 13
227 heures consacrées à la mesure 14
98 heures consacrées à la mesure 15

69 livrets de l'observatoire mis à jour.

10 Communes accompagnées financièrement

1 exposition de photos sur le paysage disponible !

teur pour le projet d'implantation d'une antenne de radiotéléphonie mobile.

- **Des projets d'implantations d'antennes** sur La Chapelle-la-Reine, Buthiers, Fleury-en-Bière et Saint-Fargeau-Ponthierry sont toujours en étude et devront faire l'objet de vigilance quant à leur intégration paysagère en 2022.

Bâtiments agricoles

- Un dossier d'individualisation a été présenté pour l'aménagement des abords d'un **hangar agricole à Milly-la-Forêt** : plantation d'arbres de haut jet, d'arbres fruitiers et plantations arbustives en accompagnement du nouveau gîte venant en extension du hangar.
 - Un dossier d'individualisation a été présenté pour des **travaux d'intégration paysagère de serres d'une exploitation sur la commune de Chailly-en-Bière** par la plantation de haies champêtres.
 - Des premiers conseils en vue d'une subvention du Parc ont été dispensés pour l'**aménagement des abords d'une distillerie d'huiles essentielles à Milly-la-Forêt** : infiltration des eaux de pluie par des noues, plantations, implantation type et teinte de clôture.
 - Des conseils ont été dispensés pour l'**aménagement d'une parcelle agricole située partiellement en zone humide à Saint-Fargeau**, avec passage d'une exploitation céréalière à du maraîchage et création d'une ferme pédagogique; conseils portant sur la composition spatiale et les plantations.
 - Des conseils ont été dispensés pour l'**implantation de haies en intraparcellaire sur le plateau de Boissy-aux-Cailles**.
 - Conseil paysager et **maintien de la biodiversité** pour un projet d'un **haras en zone humide** comprenant des mouillères sur la commune de Villiers-en-Bière.
 - Conseil d'aménagement paysager d'un terrain agricole avec des **problématiques de ruissellement à Puisselet-le-Marais**.
- ### Avis sur permis de construire
- Intégration paysagère de silo de stockage de grains d'une **exploitation agricole à Milly-la-Forêt**.
 - La modification des constructions de l'**accrobranche de Milly-la-Forêt**.

L'exposition photo

Les panneaux d'exposition des photos de Thierry Houyel sont toujours disponibles, en prêts pour vos expositions !

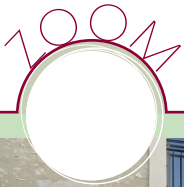


Architecture, amélioration de l'habitat (économies d'énergie, loyers maîtrisés, logements adaptés)

Suivi, avis, études, conseils

→ **Mesure 16** . Accompagnons les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme durable en favorisant les projets exemplaires

→ **Mesure 17** . Proposons une offre de logements diversifiée et de qualité



Accompagner les constructions exemplaires

Exemple de la réhabilitation d'une ferme aménagée en trois logements et deux cabinets paramédicaux.

La commune de Villiers-sous-Grez a finalisé les travaux de rénovation d'une ferme de bourg en trois logements et un cabinet paramédical.

Le projet aménage et reconfigure un corps de ferme entre rue, cour et verger. Il propose la création d'un local paramédical et de trois logements (un T3 et deux T2) répondant à une offre réduite en milieu rural.

Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus globale d'étude et de mise en valeur du patrimoine vernaculaire initiée par le Parc naturel régional du Gâtinais français. Il fait partie d'un groupe d'opérations pilotes permettant de révéler les potentiels de réhabilitations écologiques et durables du bâti ancien.

La fin de chantier et l'inauguration ont été l'occasion d'organiser des visites afin de sensibiliser les maîtres d'ouvrages et les élus des communes du Parc sur la rénovation dans le respect du bâti ancien, le réemploi et l'utilisation du béton de chanvre.

Financement :

Coût total : 605 564,23

Subventions :

État : 127 387,50 €

Région : 77 974,37 €

Département 77 : 18 130,26 €

Parc : 17 523,26 €

► Diversification et qualité de l'offre de logements

Programme d'intérêt général : sur les 101 dossiers de propriétaires occupants accompagnés en 2021, 74 dossiers déposés concernaient l'Essonne (soit 195 % de l'objectif) et 27 en Seine-et-Marne (soit 87 % de l'objectif).

Un objectif de 35 projets de travaux réalisés avec des matériaux biosourcés et/ou des installations utilisant des énergies renouvelables était fixé. Ces dossiers pouvaient alors bénéficier de subventions du Parc, en partenariat avec la Région Île-de-France. Pour 2021, ce sont pas moins de 83 propriétaires occupants qui ont bénéficié de ces financements, soit 82 % des dossiers accompagnés et 234 % de l'objectif fixé.

Le dépassement important des objectifs est un indicateur fort de l'attente des habitants du territoire en matière de rénovation énergétique mais démontre également l'aspect incitatif de la subvention à réaliser les travaux en matériaux biosourcés et/ou énergies renouvelables ainsi que l'attrait des porteurs de projets pour ces matériaux.

► Valoriser l'architecture locale

Le Parc a fait l'acquisition d'une **nouvelle matériau-thèque** présentant les matériaux d'isolation biosourcés ainsi qu'une maquette d'un **écorché de maison individuelle** avec mise en œuvre des matériaux d'isolation à l'échelle 1/20°. Cette ressource pédagogique permet de communiquer auprès de maîtres d'ouvrages particuliers ou publics lors de conseils. Elle a été exposée lors du village du Parc.

La commune de Champmotteux réalise des travaux de transformation d'un préau en mairie, accompagné par le Parc. La phase de **projection du béton de chanvre** a été l'occasion d'organiser des visites à destination des artisans, des architectes et de futurs maîtres d'œuvre pour sensibiliser à l'emploi de ce matériaux.

Une intervention a été faite lors d'un séminaire sur la protection du patrimoine face aux **enjeux de rénovation thermique** organisé par la DRAC et la DRIEAT. L'intervention portait sur l'emploi du chanvre dans la construction.

La commune de Perthes-en-Gâtinais a reçu un soutien spécifique aux études pour la **rénovation énergétique de leur école élémentaire** (béton de chanvre projeté par l'extérieur). Cette mise en œuvre expérimentale permettra à la filière de multiplier les expérimentations et les retours d'expériences.

Six particuliers ont été renseignés et conseillés sur l'emploi du **béton de chanvre** dans leur projet de rénovation, en prenant contact directement avec la chargée de mission architecture.



Le Comité Paysage et Territoire s'est réuni 4 fois.

Co-Présidents : Gilles Clugnac, Pascal Magnier

Rapporteurs : Matthieu Delcambre, Patrick Maillard

Partenaires principaux en 2021 : Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Directions départementales des territoires (DDT), Unités territoriales d'architecture et du patrimoine (UDAP), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Agence nationale de l'habitat (ANAH), SOLiHA Yvelines Essonne et SOLiHA Seine-et-Marne, Le Groupe la Poste, Office public de l'habitat 77 (OPH), Établissement public foncier d'Île-de-France (EPF), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT).

Chiffres clés de 2021

226 heures consacrées à la mesure 16
1 461 heures consacrées à la mesure 17

101 dossiers de propriétaires occupants accompagnés.

1 matériauthèque acquise.

► Projets architecturaux de qualité en lien avec les ressources et savoir-faire locaux

- Un accompagnement technique a été mené pour le devenir de la ferme des Tournelles à Chailly-en-Bière. Cette ferme située en centre bourg est une ressource patrimoniale qualitative de grande capacité pour l'accueil de nouveaux logements, d'équipements et d'activité.
- Des conseils d'intégration architecturale ont été donnés pour les projets suivants :
 - . transformation d'un ancien dépôt automobile en hangar de stockage de produits alimentaires à Fleury-en-Bière,
 - . création d'un distributeur de produit locaux sur la commune de Boutigny-sur-Essonne,
 - . implantation d'une scierie mobile à Buno Bonnevaux,
 - . création d'une centrale solaire en toiture d'un hangar à Chamarande,
 - . création d'un poulailler mobile à Guigneville,
 - . rénovation d'une grange en logement à Larchant.
- L'avis du Parc a été sollicité les dossiers d'urbanisme suivants :
 - . permis de construire d'un lotissement de 61 logements à Boissise-le-Roi,
 - . permis d'aménager de 18 lots à bâtir à Champmotteux,
 - . certificat d'urbanisme pour la création de 6 logements individuels à Brouy,
 - . permis de construire d'un poney-club à Chevannes,
 - . Permis de construire d'une maison individuelle à Chailly-en Bière,
 - . modification de façade d'un hangar agricole à Perthes en Gâtinais,
 - . construction de nouveaux bâtiments d'exploitation d'une carrière à Milly-la-Forêt,
 - . construction d'une maison individuelle à Nanteau-sur-Essonne,
 - . déclaration préalable pour la modification d'une façade d'une maison de bourg à Cerny,
 - . création d'un lotissement à Milly-la-Forêt.
- Quinze particuliers ont sollicité directement la chargée de mission afin d'avoir des conseils d'ordre réglementaire sur des futurs projets de construction (colorimétrie, respect du bâti ancien).

► Accompagner les projets d'urbanisme et de constructions exemplaires

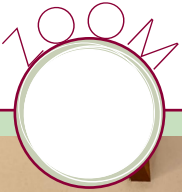
- Le module de formation à la conduite de projet, créé l'année dernière, a été dispensé pour 5 communes. Celui-ci est une aide à la décision à destination de maître d'ouvrages permettant de faciliter le passage à l'opérationnel.
- Les communes de Boutigny-sur-Essonne, Villiers-sous-Grez, Buthiers, Chailly-en-Bière et Buno-Bonnevaux ont un projet de restructuration de leur école. Le Parc leur apporte ses conseils en conduite de projet.
- Les communes de Cély-en-Bière, Villiers-en-Bière, Saint-Germain-sur-École, Janville-sur-Juine et Perthes-en-Gâtinais ont bénéficié de conseils en rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- Des communes du Parc ont reçu un accompagnement technique ou des conseils pour :
 - . la création d'une épicerie de produits locaux dans le centre bourg de Bouray-sur-Juine,
 - . la réhabilitation d'un château d'eau en boulangerie à Tousson,
 - . la réhabilitation d'un presbytère en logement à Bouville,
 - . la réhabilitation d'un presbytère en logement à Buno-Bonnevaux,
 - . la réhabilitation des services techniques de la commune de Chamarande,
 - . la transformation d'une salle de garde en commerce à Janville-sur-Juine.
- Le suivi de la rénovation de la ferme en logements communaux à Rumont a continué. Cependant, la Commune ne semble pas encore prête pour le passage à l'opérationnel.
- La commune de Courances a été lauréate pour l'appel à projet aménagement durable. Un suivi de l'étude, des conseils techniques ainsi qu'un soutien au montage financier a été apporté pour ce projet de réhabilitation d'une grange en 4 logements et un local technique et la création de 4 lots à bâtir.
- Plusieurs visites de l'école maternelle de Perthes-en-Gâtinais ont été organisées pour sensibiliser sur la construction durable en présentant ce bâtiment exemplaire.

Agriculture, sylviculture, commerce et artisanat

Soutien, développement, expérimentation

→ **Mesure 18** • Organisons l'accueil des porteurs de projet

→ **Mesure 19** • Incitons les acteurs économiques à intégrer le développement durable et solidaire



La marque Valeurs Parc

Intégration de 5 nouveaux producteurs et artisans :

- la brasserie artisanale 77 Craft à Villiers-sous-Grez,
- la Savonnerie du Gâtinais à La Ferté-Alais,
- la ferme des Moënes à Ury,
- la cressonnière des Champs des Possibles à D'Huisson-Longueville,
- l'Abeille de Milly à Milly-la-Forêt.

Animation du groupe de travail de la Fédération des Parcs sur la création d'un référentiel des **boutiques des Parcs** pour une mise en oeuvre en 2022.

Création d'un **catalogue numérique des produits Valeurs Parc spécial colis de Noël** pour les collectivités. Les retours sont positifs. : Baulne a créé des colis avec 80 % de produits Valeurs Parc, mais aussi Bouville, Chamarande, Janville-sur-Juine...

Création de vidéos promotionnelles Valeurs Parc : « Week-end en Gâtinais » et « À la découverte du cresson ». Diffusion en 2022 sur Youtube, réseaux sociaux, site internet, projection dans les cinémas locaux.

Participation à l'**émission Top Chef - Les Grands Duels** de Mikael Morizot, cressiculteur Valeurs Parc à la cressonnière Sainte-Anne (Vayres-sur-Essonne). Une visite avec la presse a été organisée le 24 mars avec Le Républicain, Le Parisien 91, le Magazine Horizons à la cressonnière Sainte-Anne avant la diffusion sur M6 le 5 mai (1,1 million de téléspectateurs).

Organisation du Grand Pique-Nique du Parc le 26 septembre à la Ferme Chaillotine, à Chailly-en-Bière : 13 exposants, 7 animations, 500 visiteurs, plus de 85 repas vendus par les producteurs.

Encadrement d'un stage de six mois sur la communication **sur les réseaux sociaux du Parc**.

Animation de cinq formations pour les bénéficiaires : communiquer sur ses produits, prendre des photos pour publier sur les réseaux sociaux, créer des mises en pages avec le logiciel CANVA, la biodiversité agricole, les éco-gestes. Elles ont réuni 40 participants.

Accroître l'offre en produits agricoles

Volaille de race Gâtinaise

Signature de conventions avec les éleveurs du groupe de travail pour officialiser leur engagement.

Cresson de fontaine

- Indication Géographique Protégée :

- création de l'*Association de la cressiculture essonnienne*, pour porter les projets de la filière,
- création des éléments graphiques et techniques d'une marque collective Cresson de Méréville, reprise de la mission par la CAESE,
- réalisation d'un plan d'expérimentations par le Centre de Développement de l'Agro-écologie (ravageurs, pénibilité du travail, destruction de la culture ; définition d'un protocole d'expérimentations pour travailler sur la micro nutrition du cresson).

- Accompagnement du projet de **réhabilitation de la cressonnière** de Maise.

- Accompagnement de **2 porteurs de projets** souhaitant s'installer sur le territoire du Parc (recherche de foncier et informations sur la filière).

- **Acquisition et mise à disposition de matériels** pour les cressiculteurs en installation : transporteur à chenille, débrousailluse, petits outils... (10 000 €).

Circuits alimentaires de proximité

Le Parc est territoire d'expérimentation pour la thèse « Les dynamiques des systèmes agri-alimentaires territorialisés dans les PNR franciliens : quels processus de transition territoriale ? » portée par la Région Île-de-France.

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

Financement de l'expérimentation de mise en culture de trois nouvelles variétés de PPAM sur le territoire du Parc par la CUMA MillyPPAM.

Accompagnement de 7 porteurs de projets (40 000 €, en moyenne 5 700 € par projet : matériel agricole, dont 3 pour développer la filière des PPAM.

La Commission Agricole-Sylviculture s'est réunie 4 fois.

Président : Jean-Luc Douine

Rapporteurs : Jean-Christophe Hardy, Samuel Herblot

La Commission Développement économique s'est réunie 3 fois.

Président : Pascal Magnier

Rapporteurs : Isabelle Fromage, Parfait Sounouvou

Partenaires principaux en 2021 : Chambres d'agriculture de Seine-et-Marne et interdépartementale d'Île-de-France, association Construire en chanvre, Centre régional de la propriété forestière (CRPF), Espaces Naturels Sensibles des Départements (ENS), Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Chambres de commerce et d'industrie (CCI) de l'Essonne et de Seine-et-Marne, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Direction départementale des territoires 77 (DDT), Association les Ateliers d'art du Gâtinais, Communauté de Communes de l'Étampois Sud Essonne (CAESE).

► Charte forestière

FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Animation de la charte forestière de territoire (CFT)

- Accompagnement en phase pré-opérationnelle/opérationnelle : le Parc a appuyé la SARL Schmitt pour établir le planning de réalisation des travaux, obtenir un devis, compléter le dossier de subvention, effectuer le suivi l'avancement des travaux jusqu'à **l'installation d'une chaufferie bois plaquettes** au sein de la Ferme du Chapitre localisée à Larchant.
- Suivi du marché relatif à la réhabilitation de la chaufferie bois alimentant la Maison du Parc et La Bobitaine.
- Conseils techniques : rendez-vous pour faire découvrir le bois énergie et les installations du territoire (Ferme du DY, commune de Courances...); conseils téléphoniques.
- Réseau d'acteurs : participation aux échanges avec nos partenaires techniques (réunion de développement forestier et présentation du bilan d'activité de la SCIC ; entretiens téléphoniques ; participation à la rédaction d'article dans revue forestière nationale...).

Société coopérative d'intérêt collectif Gâtinais Bois Energie

- **Livraisons :** la SCIC Gâtinais Bois Energie a contribué à l'approvisionnement de 9 chaufferies durant la saison de chauffe 2020/2021 : Auvers-Saint-Georges, La Chapelle-la-Reine (Mairie), Larchant (SARL Schmitt), Lisses (Domaine départemental de Montauger), Milly-la-Forêt (Maison du Parc), Ormesson, Perthes-en-Gâtinais, Prunay-sur-Essonne (Gâtichanvre et le SIGAL), Verrières-le-Buisson. Au total, **59 livraisons effectuées pour 249 tonnes de plaquettes livrées.**
- **Achat de bois :** prise de contacts auprès des coopérateurs et recherche de nouveaux fournisseurs, mise en place d'une coopération plus étroite entre les coopérateurs transformateurs et les coopérateurs propriétaires forestier pour valoriser plus de bois.
- **Mise en place d'une démarche qualité :** contrôles systématiques de l'hygrométrie du produit (protocole ADEME) et des tarifs pondérés de la plaquette forestière selon le taux d'humidité constaté, expérimentation d'une nouvelle technique de gestion des stocks par notre fournisseur : un mélange des plaquettes sera réalisé pour maintenir un taux d'humidité moyen sur l'ensemble de la saison.
- **Communication :** diffusion d'une newsletter pour informer les coopérateurs sur l'actualité de la SCIC.

GESTION FORESTIÈRE DES FORÊTS PRIVÉES

- Chantier d'évaluation 2010-2020 de la CFT et révision de sa partie diagnostic :

- Lancement de la mission d'évaluation de la Charte Forestière de territoire en septembre 2021, pour une durée de 6 mois. Cette évaluation s'appuie sur un COPIL et un COTECH réunis périodiquement, des entretiens et une analyse des résultats obtenus donnant lieu à des recommandations pour faire évoluer le programme d'actions contenu dans la CFT.

Chiffres clés de 2021

315 heures consacrées à la mesure 18
3 940 heures consacrées à la mesure 19

2 530 kilos de pommes pressés.

311 vergers ont été recensés, soit **2 993 arbres** avec plus de **60 variétés.**

5 nouveaux producteurs dans la marque Valeurs Parc.

59 livraisons effectuées pour 249 tonnes de plaquettes livrées.

37 porteurs de projets ont été conseillés sur leur projet d'entreprise.

· En parallèle, actualisation de la partie « Diagnostic » de la CFT (mise à jour des informations et synthèse) : encadrement d'une stagiaire en 1^{ère} année de BTS gestion forestière pendant 3 mois et d'un stagiaire en 1^{ère} année de Licence Pro Aménagement arboré et forestier pendant 3 mois.

- **Aides forestières :** accompagnement d'un porteur de projet pour le reboisement de 3,75 hectares à Boigneville (4 949 €).

- **Conseils en gestion forestière :** réponses aux sollicitations par téléphone et réalisation de 11 visites incitatives conjointement avec le CRPF dont 8 auprès de propriétaires privés et 3 auprès de Communes (Villiers-en-Bière, Nanteau-sur-Essonne, Vayres-sur-Essonne).

- **Bourse foncière :** 25 nouvelles annonces de vente de parcelles forestières sur le Gâtinais français.

La bourse foncière a facilité la vente de 12 parcelles. Réponse à des demandes pour 34 parcelles à vendre. Accompagnement sur le terrain d'une vendeuse pour identifier la délimitation de ses parcelles et avoir une première estimation de la valeur de son lot sur la commune de Milly-la-Forêt.

Accompagnement téléphonique de plus d'une dizaine de vendeurs/acquéreurs et mise en relation.

- **Sensibilisation :** co-organisation et co-animation avec le CRPF de deux réunions de vulgarisation à destination des propriétaires forestiers et du grand public :

« Résilience des forêts gâtinaises face au changement climatique » le 30 avril en webinaire (34 participants),

« Facteurs clés de la biodiversité en forêt » le 11 juin à Pringy (15 participants).

Intervention dans le cadre d'une journée de formation de propriétaires forestiers sur les milieux Natura 2000 en forêt : « Essences forestières et Natura 2000 » le 22 mai à Nanteau-sur-Essonne (40 participants).

- **Accompagnement d'un projet d'adaptation de la gestion forestière aux nouvelles contraintes climatiques :**

co-encadrement de deux stagiaires CRPF en 2^e année en filière « production forestière » à AgroParisTech en charge d'élaborer une carte des peuplements du bois de Turelles et d'un stagiaire en charge d'élaborer des cartes des points de relevé, des cartes des stations et des diagrammes d'Indice de Biodiversité Potentielle par peuplements.

L'objectif de ces stages était de dresser un état des lieux des possibilités offertes par la forêt dite « Bois de Turelle » (400 hectares à Courances), tant d'un point de vue de productivité des stations que de richesse et diversité biologique, afin de permettre aux propriétaires d'engager la mise en œuvre de leur Plan Simple de Gestion de manière optimisée sur le terrain.

► Filière locale bois d'œuvre

- **Aide financière du Parc aux acteurs de la filière bois :** installation d'une scierie à Buno-Bonnevaux (projet abandonné). Promotion des aides existantes de la Région (Plan de Relance).

- **Sensibilisation autour de la filière bois sur le territoire du Parc** : participation à la 2^e édition du Festival « Nuits des Forêts » organisé par l'inter-profession FIBois Île-de-France. Sur le territoire du Parc, animations proposées à Dannemois, Fleury-en-Bière et Perthes-en-Gâtinais).
- **Échanges avec le CRIF et avec FIBois Île-de-France** visant à se tenir informés des interventions et des projets en cours.

► La filière chanvre locale

Rencontre du nouveau président de Société Nouvelle Gâtichanvre afin de présenter l'ensemble des actions et des travaux menés par le Parc dans le cadre du soutien à la filière chanvre (formations aux règles de la construction en chanvre, études sur les débouchés potentiels de la graine de chanvre, valorisation des co-produits de chanvre, préfabrication de murs en blocs de béton de chanvre, sensibilisation des donneurs d'ordre à l'utilisation de matériaux biosourcés, aides financières pour les projets utilisant des matériaux biosourcés et conseil en maîtrise d'ouvrage...).

Fin du partenariat de recherche et développement avec AgroParisTech : suite et fin de l'étude visant à caractériser les molécules d'intérêt des co-produits du chanvre.

Trois produits du chanvre présentent ainsi des teneurs en molécules intéressantes pour les secteurs de la cosmétique et de l'alimentaire : le tourteau avec principalement la N-trans-cafféoyltyramine, la chènevotte avec l'acide coumarique et les poussières avec l'acide cannabidiolique. L'identification des composés constituait la première étape d'un projet plus ambitieux, dont objectif est de permettre une montée en échelle des procédés (avec la production d'extraits et de molécules pures) ainsi que la réalisation de tests d'activités biologiques des différents composés extraits. Le but final est bien de permettre l'industrialisation des molécules pour leur utilisation dans le cadre de la fabrication de produits cosmétiques et alimentaires avec de fortes valeurs ajoutées du point de vue de la santé.

Cette action, financée au titre du programme d'action Parc pour un montant total de 38 126,88 € HT a pu être mise en place grâce aux financements de la Région Ile-de-France et du département de l'Essonne.

Participation à plusieurs temps d'échange et de retour d'expérience sur les actions du Parc pour la structuration et le développement d'une filière chanvre

26 mai : accueil d'un collectif d'agriculteurs de l'Oise souhaitant développer le chanvre sur leur territoire.

9 novembre : participation à un groupe de travail en visio-conférence sur la « Structuration et animation de filières territoriales de matériaux biosourcés » organisé par le CD2E et le CODEM, deux structures visant à développer les bio-sourcés en région Haut-de-France.

► Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable

Dans le cadre de la seconde phase de l'étude sur la valorisation des déchets issus du BTP, qui s'est quant à elle déroulée entre janvier et août 2021, il a été choisi d'agir prioritairement sur l'axe 2 au travers de la sensibilisation et la formation des élus, des maîtres d'œuvre, des maîtres d'ouvrage et des entreprises de travaux sur les notions d'économie circulaire et de revalorisation des déchets du BTP. C'est à ce titre que deux sessions de formation ont été organisées les 9 et 12 juillet, accueillant chacune d'elle une dizaine de participants.

Au terme de cette étude, le Parc dispose désormais d'une boîte à outils à destination des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des entreprises de travaux pour permettre une meilleure valorisation des matériaux de construction issus des chantiers de construction et/ou rénovation. Elle comprend des outils d'aide à la décision, de suivi ainsi que de nombreux exemples pour appuyer la mise en œuvre concrète d'une telle démarche de valori-

sation des déchets issus de chantiers.

Des réflexions ont été amorcées avec les partenaires du territoire (élus, chambre de commerces et EPCI) sur l'idée de créer une bourse de matériaux à l'échelle du territoire du Parc, en s'inspirant des bonnes pratiques déjà menées par les acteurs du territoire. Il s'agirait de la première action mise en place pour une meilleure revalorisation des déchets issus du BTP.

Coût total de l'étude : 28 860 €.

► Accueillir les porteurs de projets

37 porteurs de projets ont été conseillés sur leur projet d'entreprise, en étroite collaboration avec les chambres consulaires (CCI et CMA), les interlocuteurs de la Région Île-de-France ainsi que les chargés de développement économique des intercommunalités. Parmi l'ensemble de ces porteurs de projets, 5 d'entre eux ont pu bénéficier d'une subvention Parc :

- développement d'une plate-forme numérique et d'un espace de « Co-Arting » à Larchant, La Libre échappée, (16 590,37 €),
- acquisition et aménagement d'un véhicule d'affûtage itinérant, achat de machines et outils, développement d'un « couteau du Gâtinais » à Baulne, Reflet de Lame (15 171 €),
- rénovation de la devanture d'un salon de coiffure à Chailly-en-Bière, Élégance 77 (1 990,80 €),
- rénovation de la devanture du café Le P'tit Cerny à Cerny, Association Le P'tit Cerny (3 075 €),
- acquisition d'un broyeur de branches à Ury, Au Jardin Gâtinais (10 079,60 €).

Montant total : 45 655,17 €.

Pour les autres porteurs de projets, 22 ont été réorientés vers les aides régionales, 8 vers d'autres dispositifs d'aide (ADME, CAF...) et 2 projets classés sans suites (car non abouti ou déjà réalisé).

► Animer les centres de télétravail

Au terme de ces premières semaines d'ouvertures, 4 bureaux individuels (sur les 6 disponibles) et 4 places de co-working (sur les 14 disponibles) sont occupés chaque mois par les sociétés SUNWAYS Coaching training, ISTM et le SEMEA. L'espace a accueilli également 2 usagers sur les mois de décembre pour des locations ponctuelles ainsi qu'une demande de réservation de la salle de réunion. Une dynamique bien lancée qu'il conviendra de poursuivre en 2022.

► Les métiers d'art

Compte tenu de la crise sanitaire, seuls quelques événements ont pu être organisés avec le soutien de l'Association des Ateliers d'Art du Gâtinais :

22 et 23 mai : Journées Gâtinaises des métiers d'arts avec l'ouverture au public de 9 ateliers d'artisans d'art ; 5 et 6 juin : le Village du Parc au Marché de l'herboriste avec 27 artisans, des stands du Parc (11 000 visiteurs) ; Édition de l'Annuaire des professionnels des métiers d'art, réactualisé avec les nouveaux artisans récemment installés sur le territoire.

Mise en place d'actions de communication **sur les réseaux sociaux** :

- Rdv les mercredis et samedis : « Made in Gâtinais » avec la présentation des artisans d'art du territoire ;
- Lancement pour Noël de l'opération « 1 artisan = 1 idée cadeau » fin novembre.

Accompagnement du projet de labellisation Ville et Métiers d'Art de la commune de Milly-la-Forêt : travail en partenariat avec la commune, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, l'Association des Ateliers d'art du Gâtinais et les artisans d'art sur la création, à plus long terme, d'un espace de mise en valeur des professionnels des métiers d'art au sein de la Commune et, à plus court terme, sur la mise en place d'une programmation annuelle à compter de 2022.



Le patrimoine fruitier

Pressage de pommes

L'atelier mobile de pressage a été emprunté par 9 communes, dont plusieurs nouvelles. Environ 2 250 kg de pommes pressées soit 1 100 litres de jus de pomme. Parallèlement, 2 référents verger du Parc, Thierry Longepied et Jacques Barbot, montent tous les ans une exposition sur les pommes avec plus de soixante variétés différentes récoltées dans plusieurs vergers conservatoires.

On se presse à l'école : le Parc, en collaboration avec la Maison Cocteau de Milly-la-Forêt, a réalisé 7 animations de pressage pour les classes maternelles et élémentaires de Milly. Les pommes ont été cueillies par les enfants dans le verger de la Maison Cocteau et ont été pressées sur place grâce à l'atelier de pressage mobile du Parc. 130 kg de pommes ont ainsi été récoltés et transformés. Après la dégustation, chacun est reparti avec sa petite bouteille de jus frais et 30 litres ont même pu être pasteurisés pour les grandes occasions.

Le Parc a également organisé une journée de pressage de pommes à l'école primaire de Baulne pour 5 classes de la petite section maternelle au CM2 : introduction sur la pomme, les vergers, éveil à la diversité des variétés franciliennes, pressage de pommes avec l'atelier mobile et dégustation : 150 kg de pommes ont été pressés avec la contribution des enfants qui ont obtenu environ 70 litres de jus !

Au total 12 classes et 280 kg de pommes pressés !

Reconstitution de la trame verger : le Parc a accompagné la réalisation de 10 projets communaux de création de vergers avec la plantation de 76 arbres fruitiers composés de 38 variétés. Les Communes ont récupéré les arbres au hangar de Prunay le 1^{er} décembre et ont ensuite géré la plantation des arbres. Depuis 2016, 464 arbres fruitiers ont ainsi été plantés sur les communes du Parc.

Sensibiliser et former : aucune formation n'a été organisée en raison du contexte sanitaire lié au COVID.

Inventaire des vergers et approfondissement de la connaissance du patrimoine fruitier du Gâtinais français

7 nouvelles communes ont été inventoriées sur la base d'appel à projet : Amponville, Bouray-sur-Juine, Chailly-en-Bière, Chamarande, Guigneville-sur-Essonne, Larchant et Orveau. 311 vergers ont été recensés, soit 2 993 arbres avec plus de 60 variétés ! Les rapports communaux seront disponibles au cours du printemps 2022. Les inventaires sont réalisés par Sylvain Drocourt, pomologue, spécialisé dans l'étude des variétés de fruits et du patrimoine fruitier et formé à la fabrication artisanale de cidre, de poiré et de jus à partir de variétés de

pomme et de poire locales.

Un rendez-vous a été organisé dans chaque commune pour préparer sa venue. Les communes informent les habitants du projet d'inventaire des arbres fruitiers soit par un article dans le bulletin municipal, soit par la distribution d'un flyer. Un référent est désigné et accompagne le pomologue lors de sa première visite sur la commune. Les communes sont ensuite entièrement parcourues par Monsieur Drocourt entre août et octobre, à pied ou en vélo, en se rendant autant que possible au pied de chaque arbre.

Depuis 2018, il a été inventorié 904 vergers représentant 8256 arbres fruitiers !

Mémoire orale autour des vergers

Un groupe d'étudiantes de l'Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme (IREST) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont travaillé avec le Parc sur le thème du patrimoine fruitier dans le Gâtinais.

Ce travail a débuté fin septembre et va se poursuivre jusqu'en mai 2022. Leur objectif est de collecter de la mémoire orale et de proposer une valorisation du travail d'inventaire des vergers réalisé par Sylvain Drocourt (expo, livret, petit film, ...). Voir page 13.

Verger conservatoire

Une dizaine de communes ont fait l'objet de prospections approfondies. Il en ressort une urgente nécessité à effectuer des prélèvements de greffons sur des arbres vieillissants pour les greffer sur de jeunes arbres et ainsi sauvegarder le patrimoine génétique. Afin de réunir et de conserver durablement ces variétés fruitières, le Parc souhaite créer un verger conservatoire sur son territoire.

La commune de Perthes-en-Gâtinais recèle encore un patrimoine fruitier remarquable avec de nombreuses bandes boisées rayonnant autour du bourg et possède une parcelle communale bien disposée à l'accueil d'un verger conservatoire. Avant la phase opérationnelle de plantation de variétés locales, cette parcelle a fait l'objet d'une remise en état en 2020 (enlèvement d'une clôture et débroussaillage). En 2021, un nettoyage de la parcelle (enlèvement des gravats, nivellement du terrain, aménagement du puits et du compteur d'eau) s'est déroulé fin juin. En décembre, 4 arbres hautes tiges de variétés locales ont été plantés.

Une visite a été organisée auprès de la confrérie Saint Vincent de Saint-Fargeau-Ponthierry avec les élus de Perthes le 22 octobre afin d'échanger sur leur expérience et visiter ce magnifique site qui domine la Seine. Ce vignoble planté sur une parcelle communale en 2006 se compose aujourd'hui de 770 pieds. L'association les vignes a la charge de la gestion et de l'exploitation de la vigne et produit un vin blanc sec « Le citanguet ».

Communiquer, sensibiliser, éduquer, coopérer avec des territoires d'expérience

Communication, actions de sensibilisation, échanges

- **Mesure 22** . Faisons mieux connaître le Parc
- **Mesure 23** . Observons l'évolution du territoire et évaluons la cohérence des politiques menées sur le Parc
- **Mesure 24** . Agissons en priorité en direction des publics jeunes, dont les scolaires
- **Mesure 25** . Mobilisons les citoyens en menant des actions de sensibilisation
- **Mesure 26** . Échangeons et expérimentons avec d'autres territoires et des organismes de recherche



Révision de la Charte du Parc

La révision de la Charte a été engagée dès le printemps 2021 :

- étude bibliographique des documents cadres, guides de bonnes pratiques, rapports d'autres Parcs,
- élaboration du calendrier des différentes étapes jusqu'en 2026, incluant les études à réaliser et les étapes de validation par les différentes instances,
- élaboration du budget prévisionnel jusqu'en 2026,
- rédaction des cahiers des charges de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte 2011-2026 et de l'évaluation environnementale.

Des réunions en visioconférences mensuelles sont mises en place avec la DRIEAT, la Région, l'Institut Paris Région, le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, avec pour objectif de suivre la démarche et de coordonner l'action des partenaires (5 en 2021).

Points d'information auprès des élus du Parc :

- points de présentation ou d'avancement lors des Commissions thématiques ;
- présentation de l'intervention de l'Institut Paris Région par Julie Missonnier lors du Comité syndical de décembre 2021.



Animation art rupestre

Accompagner les initiatives pédagogiques

Les appels à projets pédagogiques

23 nouveaux projets pour un total de 43 939 € et 1 512 jeunes sensibilisés, auxquels s'ajoute un dossier dérogatoire : celui de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau avec des réalisations jusqu'en 2024 liées aux Jeux Olympiques.

Programme d'animations « jeunes publics » : 4 661 jeunes !

Art rupestre, par l'association ArkéoMédia et le musée de Nemours pour 496 jeunes.

Le monde des abeilles par la Miellerie du Gâtinais : 20 groupes pour 400 jeunes.

Animations nature par le Club de Protection de la Nature CPN Val de Seine & Agitons le local ! pour 2 497 jeunes.

Découverte contée de l'environnement de dix villages par Geneviève Dumant pour 546 jeunes.

Préparation du programme d'animation 2022 avec la diffusion de l'appel à propositions « Une autre découverte s'invente ici ». Sélection de 7 prestataires par le jury :

- Isatelier,
- Shana Photo Edition,
- Planète Sciences Île-de-France,
- Compagnie Pyxis,
- Association ArkéoMédia,
- CPN Val de seine & Agitons le Local !,
- Objectif Terre 77.

Les animations du Parc pour 760 jeunes

- Rivière, maquette et pêche aux macro-invertébrés (315 jeunes).
- Rapaces nocturnes (152 jeunes).
- Pressage de pommes : 280 kg de pommes pressés, accueil à la Maison Cocteau (293 jeunes).



La Commission Éducation s'est réunie 3 fois

Président : Xavier Guilbert

Rapporteurs : Marinette Messias et Lydie Chevallier

Partenaires principaux en 2021 : Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais français, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) 77 et 91, Rectorats de Versailles et de Créteil, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC), Directions départementales de la cohésion sociale, Institut Paris Région, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), Programme Collectif de Recherche « Gravures rupestres au sein des chaos gréseux du bassin parisien » (PCR)...

► www.parc-gatinais-francais.fr

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 : 90 840 visites (94 000 en 2020).

 **La page Facebook du Parc** atteint les 4 900 abonnés en fin d'année (3 595 en 2020).

► Faire savoir

Pour chaque événement du Parc : réalisation d'invitations, d'affiches et de bandeaux web (passés à amphibiens, Plantons nos paysages, cresson et fruitiers, On se presse, Village du Parc...).

Le Parc a édité 4 numéros du journal aux habitants, 32 communiqués de presse, bilan 2020, carte de voeux 2020, annuaire Valeurs Parc pour les colis de Noël...

► Accueils

Pour la **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**, les 5, 6 et 7 juillet, **Michaël Weber**, Président et **Éric Brua**, Directeur : cressonnière Sainte-Anne à Vayres-sur-Essonne, agroforesterie à Courances, art rupestre à Larchant, marais de Larchant, Maison du Parc et la Bobitaine, platière du Coquibus et cabane pastorale à Arbonne-la-Forêt.

Pour le **Département de l'Essonne** le 30 novembre, **Marie-Claire Chambaret**, Vice-présidente en charge de l'autonomie, **Nicolas Meary**, Vice-président en charge de la biodiversité et de la transition écologique, **Guy Crosnier**, Président délégué en charge de la ruralité, de l'agriculture et de l'alimentation : chambre à la mairie de Champmotteux, mare de Brouy, la Bobitaine, la Maison du Parc.

► Le Village du Parc

Pour la troisième année, le Parc a été partenaire du Marché de l'Herboriste en installant le **Village du Parc** au coeur du Marché. Les 25 barmans abritaient des artisans d'art et des stands du Parc. Plus de 12 000 visiteurs ont été recensés au stade, site qui permettait de mettre tout en oeuvre pour une bonne sécurité sanitaire.

► Ressources

Centre de ressources

Encadrement d'une stagiaire pour le centre de ressources. Inventaire, état des lieux qualitatif, réalisation de fiches pour faire connaître les ressources.

Création / Acquisition

2 000 CD du spectacle musical à la Miellerie du Gâtinais (3 444 €) pour remise pour diffusion aux écoles ayant assisté au spectacle.

Réalisation de fiches outils sur le fleurissement durable.

Chiffres clés de 2021

1 315 heures consacrées à la mesure 22
786 heures consacrées à la mesure 23
642 heures consacrées à la mesure 24
586 heures consacrées à la mesure 25
419 heures consacrées à la mesure 26

94 000 visites du site www.parc-gatinais-francais.fr

500 nouveaux likes pour la page Facebook.

32 communiqués de presse.

1 730 jeunes ont bénéficié d'une animation du Parc.

Geocaching®

Création d'un parcours à Boigneville : feuille de route finalisée et diffusée sur Facebook et LinkedIn. Énigmes créées. Cinq caches sont posées. Les fiches créées sont aussi sur le site Geocaching.com. Déjà de bons retours sur ce circuit !

Maintenances des parcours de Saint-Sauveur-sur-École, Chailly-en-Bière, Oncy-sur-École.

Animations de ressources pédagogiques

Pressoir à pommes, dans les communes et lors des animations jeunes publics.

Création d'une malle sur le patrimoine minéral et rupestre local : acquisition de petit matériel de géologie, livrets pédagogiques pour l'enfant, livres pour l'encadrant, posters.

Maquette de rivière :

- usage par le Parc : stand pour le SMICTOM Fontainebleau, Village du Parc,
- Réserve de Biosphère (juillet).

► Outil cartographique

Michel Gouédard a été accueilli comme stagiaire. Son stage visait à étudier l'opportunité de développer un ou plusieurs outils à destination des élus et des services techniques des Communes, pouvant répondre à leurs besoins.

Une enquête auprès des Communes et des EPCI a montré un fort intérêt pour ces outils, bien que plusieurs soient déjà équipés.

Une grande partie du stage a été consacrée à la collecte de données. Concernant les données d'urbanisme, accessibles via le Géoportail de l'urbanisme, celles-ci sont encore peu nombreuses : une vingtaine de PLU diffusés sur les 70 communes du Parc, dont seulement une dizaine aux normes les plus récentes.

Un outil similaire, développé par le Parc naturel régional Oise-Pays de France, a été adapté au Gâtinais français. Au final, le stage a permis la mise en place d'une première maquette d'un outil de consultation cadastrale, qui reste à finaliser, avant diffusion aux communes et intercommunalités.

► Adhésion de Boissise-le-Roi

La commune de Boissise-le-Roi a approuvé la Charte du Parc par délibération du Conseil municipal du 13 février 2021. Son intégration a été approuvée par le Comité syndical du 2 mars 2021. Le plan de Parc a été mis à jour en ajoutant cette commune au périmètre du Parc. Il a été transmis à la Commune et aux services de l'État (DRIEAT) en version numérique.

Attractivité, structuration, développement de l'offre découverte et loisirs

Connaissance, développement, valorisation

- **Mesure 20** . Renforçons l'attractivité touristique du Parc par la structuration concertée de l'offre à l'échelle du territoire
- **Mesure 21** . Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable



Jeu « Escapades en Gâtinais »

Le Parc a lancé un jeu de société familial pour partir à la découverte des richesses touristiques, culturelles et agricoles de notre beau territoire, tout en s'amusant. Un jeu pour (re)découvrir le Parc naturel régional du Gâtinais français.

En vente 15 € à la Maison du Parc et dans les Offices de Tourisme et librairies partenaires.



Parution de l'annuaire Valeurs Parc

Il recense les producteurs, hébergeurs, restaurateurs et prestataires d'activités engagés dans la marque Valeurs Parc.

Il est disponible en téléchargement sur le site internet du Parc www.parc-gatinais-francais.fr, à la Maison du parc et dans les Offices de Tourisme partenaires.



La Commission Tourisme et mobilité s'est réunie 3 fois.

Président : Yves Coze

Rapporteurs : Laurent Ducruit, Parfait Sounouvou

Partenaires principaux en 2021 : Comités départementaux de l'Essonne et de Seine-et-Marne de tourisme, de tourisme équestre, de cyclo-tourisme, les Offices de Tourisme, l'Office national des forêts, les CODERANDOS 77 et 91, Rezo Pouce.

Chiffres clés de 2021

410 heures consacrées à la mesure 20

506 heures consacrées à la mesure 21

9 nouveaux bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc ».

1 jeu de société réalisé.

► Géotrek et Balades Parcs naturels IDF

31 circuits sont référencés sur Géotrek avec les circuits des partenaires (CODERANDO 77 et 91, Comité Départemental de Tourisme 91, Office de Tourisme de Nemours). Lancement d'une campagne de promotion de la randonnée sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

► L'offre touristique du Parc

Pour les boucles équestres Entre Juine et Essonne et Gâtinais Sud, le petit balisage (peinture et adhésifs) a été restauré et le remplacement de la signalétique (poteaux et lames directionnelles) abîmée est en cours. Sentier sur l'art rupestre (Le Vaudoué) : un avant-projet sommaire a été réalisé avec les partenaires (ONF, Gersar, Commune) pour cadrer la rénovation de ce sentier.

Sentier Forêt du Bois de Champagne (Saint-Fargeau-Ponthierry) : ré-obtention du label Tourisme et Handicap pour les quatre déficiences et organisation d'une randonnée pour tous sur ce sentier rénové en octobre.

Suite à l'appel à projets « Chemins et Cheminements », réception de huit candidatures. Un jury a déclaré Cerny et le Vaudoué lauréats pour l'accompagnement notamment financier du Parc.

► Valeurs Parc

Six hébergeurs, deux restaurateurs et un prestataire d'activités (escalade) ont rejoint la marque Valeurs Parc. Organisation de cinq journées de formation auprès du réseau (thématiques : écologie et communication).

Création d'une vidéo « Un weekend en Gâtinais français », campagne sur les réseaux sociaux.

► Hébergements

Accompagnement des hébergements ruraux : électroménager, mobilier, extincteurs, vélos; oël à bois...

Mme Hendriksen à Milly (7 125 €)

Mme Botcazou à Milly (11 120,37 €)

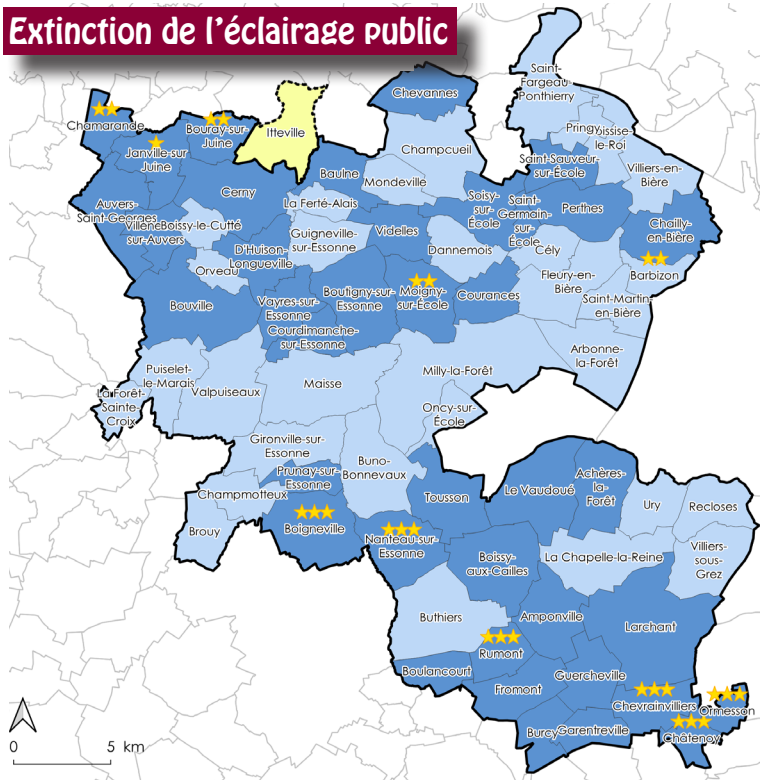
Mme Hay à Milly (2 182 €)

Mme Delobel à Barbizon (8 080 €)

M. Marteau à St Germain (1 654 €)

CARTOGRAPHIE DU PARC EN 2021

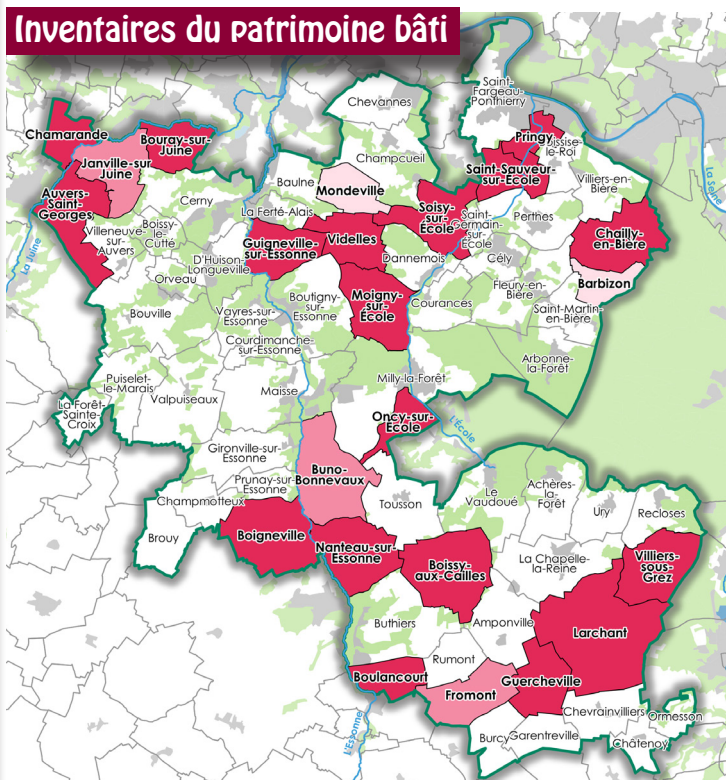
Extinction de l'éclairage public



- Périmètre du Parc
- ⋯ Commune associée
- Territoire de Villes et Villages Étoilés
- Extinction :
 - effective toute l'année et aucun allumage en été
 - effective toute l'année
 - pas d'extinction
- Label Villes et Villages Étoilés
 - ★ Une étoile
 - ★★ Deux étoiles
 - ★★★ Trois étoiles

>> voir page 11

Inventaires du patrimoine bâti



- Occupation du sol :
 - Urbain
 - Forêts et milieux semi-naturels
 - Zones humides
 - Eau
 - Cours d'eau
- Périmètre du Parc
- Communes :
 - déjà inventoriées
 - prévues pour 2022
 - prévues pour 2023
 - non inventoriées

En 2022, **18 communes** du Parc sont déjà inventoriées, représentant **plus de 1750 éléments** du patrimoine bâti local.

>> voir page 12

Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique

Parc naturel régional du Gâtinais français
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde

Votre référent est :
Olivier Leriche
o.leriche@parc-gatinais-francais.fr

Pour toute information :
Accueil du service
infoenergie@parc-gatinais-francais.fr
01.64.98.11.79

Communauté de Communes
du Val d'Essonne
Votre référent est :
Baptiste Bruant
b.bruant@parc-gatinais-francais.fr

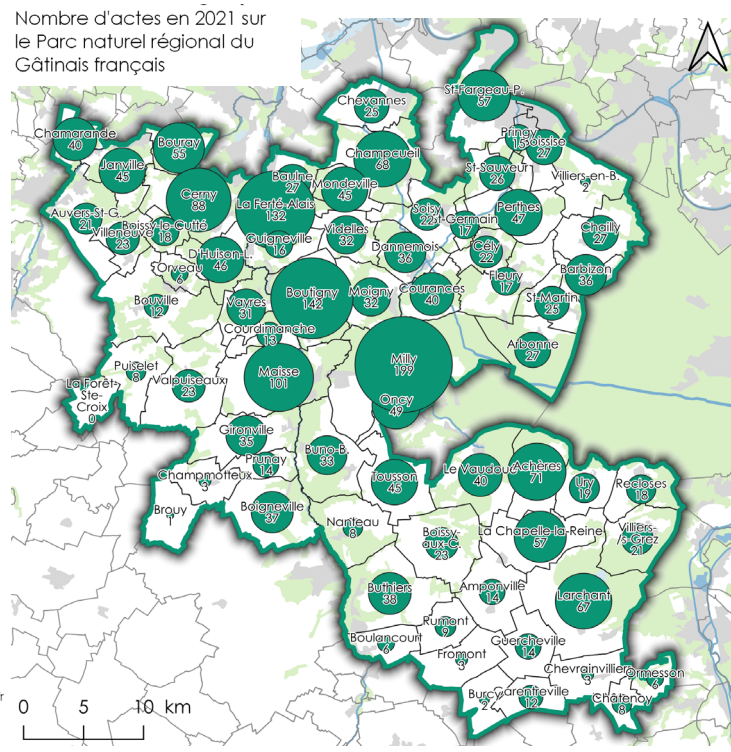
Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération
du Pays de Fontainebleau

Vos référents sont :
Louis Brienne
lbrienne@parc-gatinais-francais.fr
Zohra Bensabeur
z.bensabeur@parc-gatinais-francais.fr

Parc naturel régional
du Gâtinais français
Votre référent est :
Pierre-Yves Sion
p.sion@parc-gatinais-francais.fr

>> voir page 10

Nombre d'actes en 2021 sur
le Parc naturel régional du
Gâtinais français



- Périmètre du Parc
- Communes
- Occupation du sol :
 - Territoires artificialisés
 - Forêts et milieux semi-naturels
 - Zones humides
 - Surfaces en eau
- Nombre d'actes réalisés (cercles proportionnels) :
 - 199
 - 150
 - 100
 - 50

ORGANIGRAMME DU PARC



Direction du Parc
 23000 du Mans (Sarthe) - France
 Tél. : 01 44 98 23 28
 Fax : 01 44 98 23 28
 Courriel : direction@parcnational-gatinais.fr
www.parcnational-gatinais.fr
 Adresse postale :
 Parc national du Gâtinais français
 23000 du Mans (Sarthe) - France

DIRECTION



Christophe Gauthier
 Directeur

Parc national régional du Gâtinais français

ORGANIGRAMME

ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

POLE ECONOMIQUE

ADMINISTRATION

FINANCES-RESSOURCES HUMAINES

CHEFE DU SERVICE

Mégali Laisdigne
 Finances, comptabilité et personnel
 01 44 98 23 29
megal.laisdigne@parcnational-gatinais.fr

Mouwen Camé
 Recettes Parc et LEADER
 01 44 98 23 29
mouwen.came@parcnational-gatinais.fr

Silphonie Peleth
 Comptabilité
 01 44 98 23 24
silphonie.peleth@parcnational-gatinais.fr

CHEFE DU SERVICE

Stéphanie Hejblum
 Commande publique
 01 44 98 23 24
stephanie.hejblum@parcnational-gatinais.fr

Caroline Collier
 Secrétaire de direction
 01 44 98 23 25
caroline.collier@parcnational-gatinais.fr

Caroline Durand
 Secrétaire de direction
 01 44 98 23 25
caroline.durand@parcnational-gatinais.fr

POLE CULTUREL

RESPONSABLE DU PÔLE

Isabelle Collé
 Communication
 01 44 98 23 60
isabelle.colle@parcnational-gatinais.fr

Patricienne et Animation Culturelle

Loïsane Nitel
 01 44 98 23 42
loisane.nitel@parcnational-gatinais.fr

Tourisme et Éco-Mobilité

Cassandre Laffont
 01 81 85 04 44
cassandre.laffont@parcnational-gatinais.fr

Éducation au Territoire

Marian Le Guéré
 01 44 98 23 41
marian.leguere@parcnational-gatinais.fr

SIG - EVALUATION

Jocelyn Guillo
 01 81 85 04 45
jocelyn.guillo@parcnational-gatinais.fr

POLE ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE DU PÔLE

Alexandre Émery
 Patrimoine naturel
 01 44 98 23 93
alexandre.emery@parcnational-gatinais.fr

Milieux Naturels

Julie Manival
 01 44 98 23 27
julie.manival@parcnational-gatinais.fr

Eau et Déchets

Vincent van de Bor
 01 44 98 23 28
vincent.van.de.bor@parcnational-gatinais.fr

SPANC

Djelloul Larbi Issig
 Technicien administratif
 01 44 98 23 29
djelloul.larbi.issig@parcnational-gatinais.fr

FORÊT

Philippe Migraïne
 Coût et Animation du site
 Nécrot 2000 Route vallée de l'Oronne
 01 44 98 23 32
philippe.migraine@parcnational-gatinais.fr

FORÊT

Ugoel Anchaux
 Coût et Forêt
 01 44 98 23 34
ugoel.anchaux@parcnational-gatinais.fr

FORÊT

Adrien Philippopoulos
 Technicien
 01 44 98 23 40
adrien.philippopoulos@parcnational-gatinais.fr

POLE DEVELOPPEMENT LOCAL

RESPONSABLE DU PÔLE

Charlotte Alessio
 Développement économique
 01 44 98 23 85
charlotte.alessio@parcnational-gatinais.fr

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Ute La-Laurent
 Programme Leader
 01 44 98 23 33
ute.la-laurent@parcnational-gatinais.fr

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Julie Charcheix
 Agriculture et circuits courts
 01 44 98 23 31
julie.charcheix@parcnational-gatinais.fr

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Prithum Migraïne
 Coût et Animation du site
 Nécrot 2000 Route vallée de l'Oronne
 01 44 98 23 32
prithum.migraine@parcnational-gatinais.fr

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Ugoel Anchaux
 Coût et Forêt
 01 44 98 23 34
ugoel.anchaux@parcnational-gatinais.fr

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Ugoel Anchaux
 Coût et Forêt
 01 44 98 23 34
ugoel.anchaux@parcnational-gatinais.fr

AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Ugoel Anchaux
 Coût et Forêt
 01 44 98 23 34
ugoel.anchaux@parcnational-gatinais.fr

POLE AMENAGEMENT

RESPONSABLE DU PÔLE

Mathieu Desperrois
 Urbanisme et Intercommunalité
 01 44 98 23 93
mathieu.desperrois@parcnational-gatinais.fr

Énergie - Plan Climat

Lucie Candou
 Triangle et Non Climat (Pact et Climat)
 01 44 98 23 37
lucie.candou@parcnational-gatinais.fr

Énergie - Plan Climat

Thomaz Médal
 Conseil en énergie (Pact et Climat)
 01 44 98 23 30
thomaz.medal@parcnational-gatinais.fr

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Cathy Bon
 Architecture et paysage
 01 44 98 23 38
cathy.bon@parcnational-gatinais.fr

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Clara Gagnepain
 Paysage et chemins
 01 44 98 23 40
clara.gagnepain@parcnational-gatinais.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE

CHEFE DU SERVICE

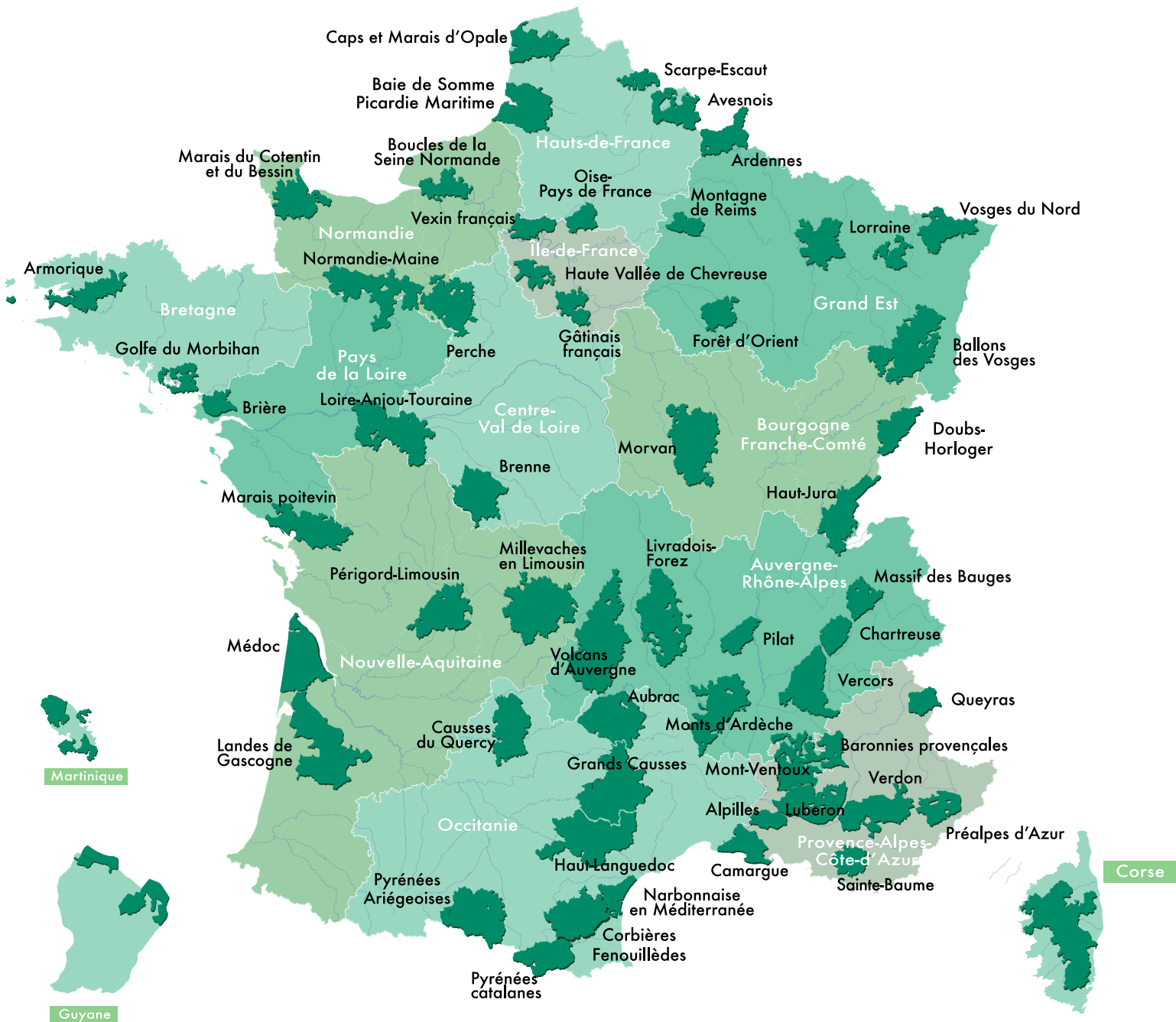
Adeline Blanc
 Économie et habitat
 01 44 98 23 36
adeline.blanc@parcnational-gatinais.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE

Adeline Blanc
 Économie et habitat
 01 44 98 23 36
adeline.blanc@parcnational-gatinais.fr

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs naturels régionaux de France

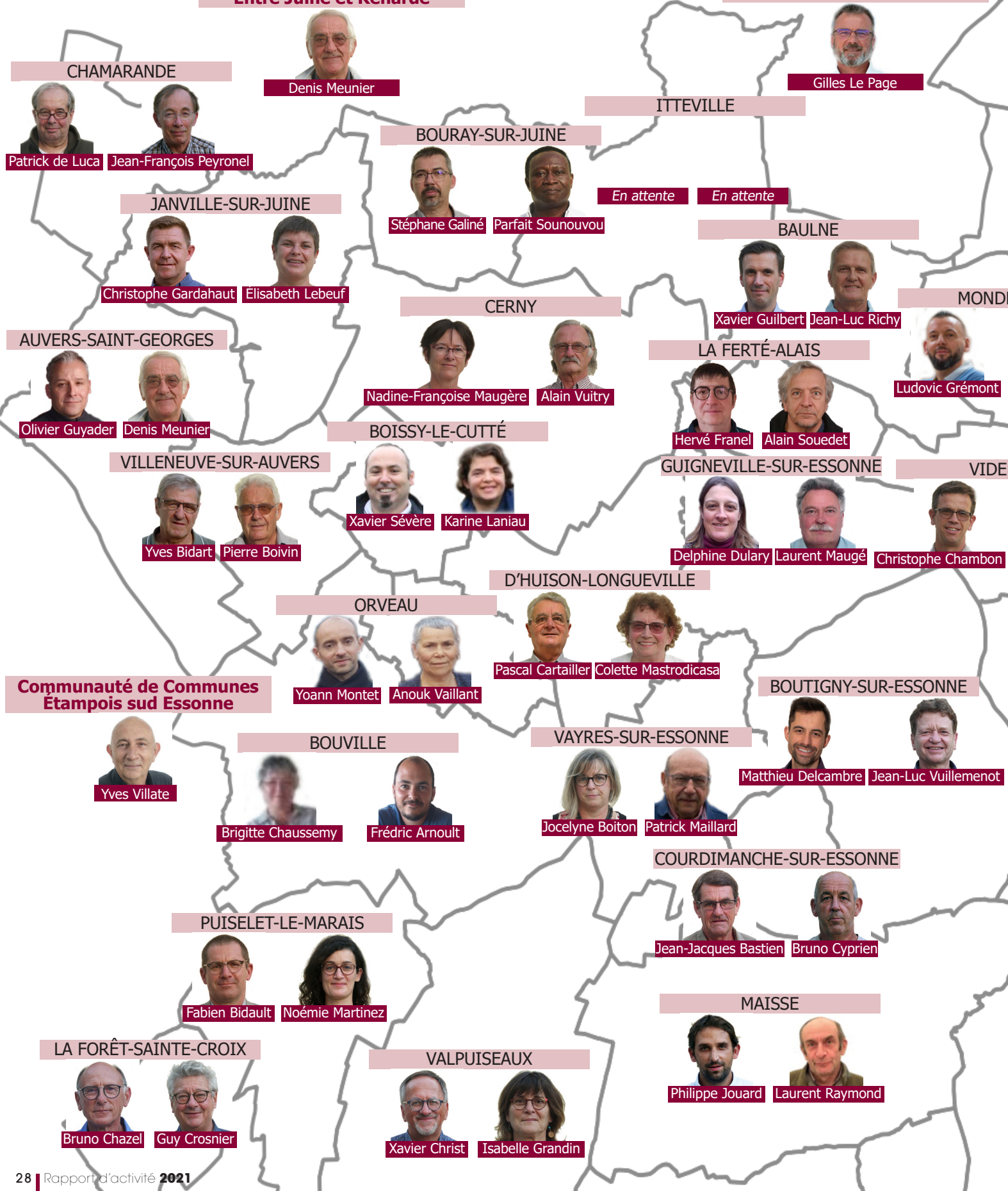


LES DÉLÉGUÉS DU PARC

Les Délégués assurent le lien entre le Parc et les collectivités. Leur rôle est primordial, ils détiennent les clés pour mobiliser les acteurs autour d'un projet. Côté Parc ils siègent au Syndicat mixte et votent les grandes décisions, côté collectivités ils diffusent les informations liées au Parc vers les élus mais aussi vers les habitants.

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde

Communauté de Communes du Val d'Essonne



**Communauté d'agglomération
Melun-Val de Seine**

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY



Zine-Eddine M'Jati



Jean Morlais



Lionel Walker

CHEVANNES



Mélanie Joyeau



Gérard Marais

BOISSISE-LE-ROI

PRINGY



Manuel Henriques



Fabien Oriot



François Bongars



Pascal Oudoire

CHAMPCUEIL



Sandrine Jacquet



François Planté

SAINT-SAUVEUR-SUR-ÉCOLE



Anne-Elisabeth Bourguignon



Caroline Peteau

VILLIERS-EN-BIÈRE



Philippe Dothée



Gérard Roux

EVILLE



Chantal Maynié

SOISY-SUR-ÉCOLE



Laure Cadot

Olivier Hamel

SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE



Yvan Périot



Gérard Thomas

En attente



Pascal Magnier

PERTHES-EN-GÂTINAIS

CHAILLY-EN-BIÈRE



Fabrice Kimpe



Marcel Lienhardt

LLES



Bernard Lefèvre

DANNEMOIS



Joanna Harmoniaux



Jennifer Gautret

CÉLY-EN-BIÈRE



Francis Guerrier



Martine Querné

BARBIZON

MOIGNY-SUR-ÉCOLE



Bernard Lachenait



Jérôme Ménard

COURANCES



Dominique Fauvin



Espérance Vieira

FLEURY-EN-BIÈRE



Claire Gaurat



Florence Lanquetuit

SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE



Sylvain Ducroux



Guillaume Fenat

Jean-Sébastien Bouillot Yves Coze

MILLY-LA-FORÊT



Laurent Ducruit



Patrice Sainsard

ARBONNE-LA-FORÊT



Olivier Guyader



Catherine Marion

ONCY-SUR-ÉCOLE



Patrick Boucher

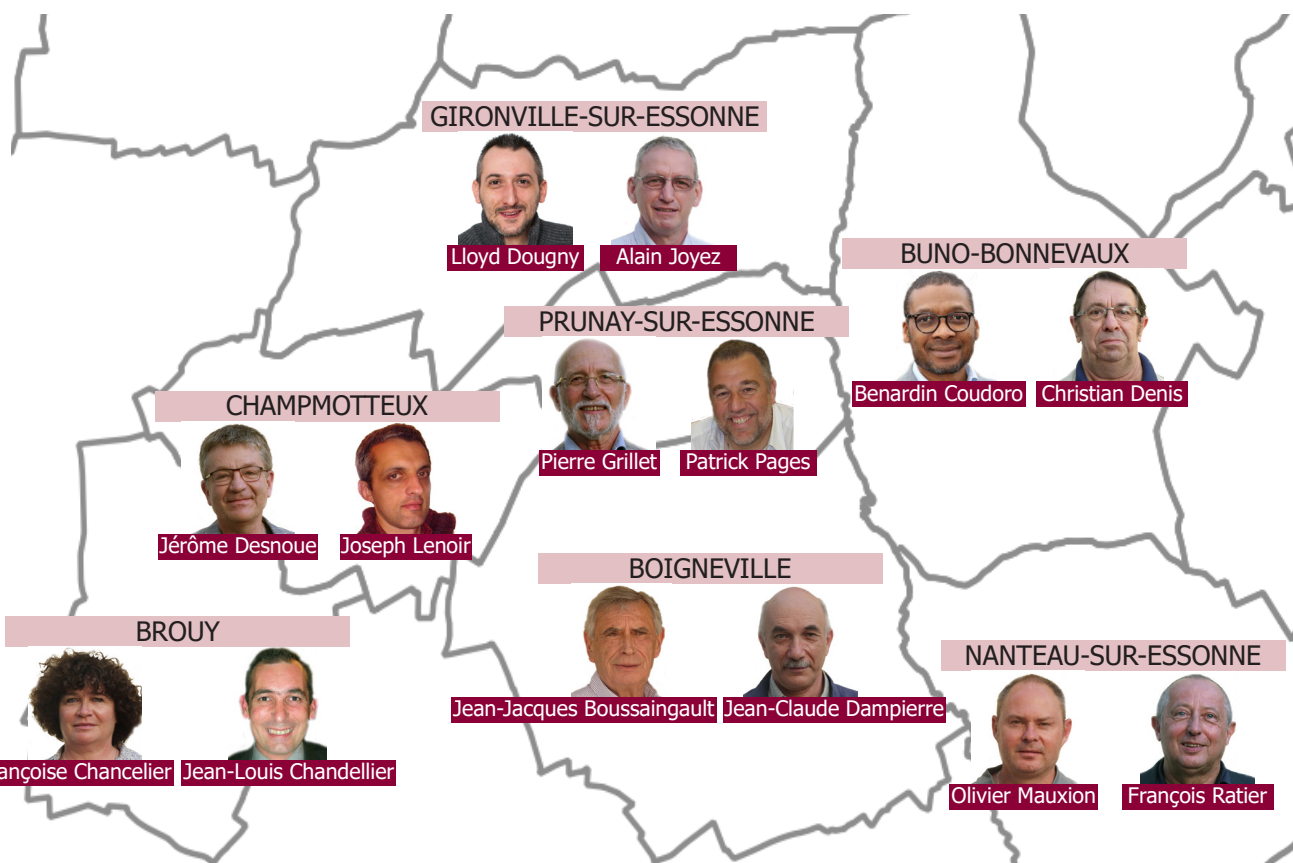


Bruno Delecour

**Communauté de Communes
Deux Vallées**



Isabelle Fromage



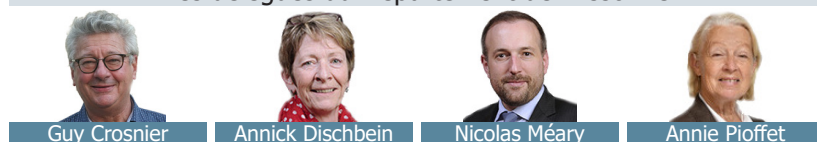
Les délégués de la Région Île-de-France



Les délégués du Département de Seine-et-Marne



Les délégués du Département de l'Essonne



BUTH



BOULANCOURT



Les PRÉSIDENTS et Rapporteurs des Commissions de travail du Parc

Commission Agriculture-Sylviculture

JEAN-LUC DOUINE (Guercheville)
Jean-Christophe Hardy (D'Huisson-Longueville),
Samuel Herblot (Buno-Bonnevaux)

Commission Développement local

PASCAL MAGNIER (Perthes-en-Gâtinais)
Isabelle Fromage (Boutigny),
Parfait Sounouvou (Bouray/Juine)

Commission Environnement

GILLES CLUGNAC (Recloses)
Clothilde Campain (Bouray-sur-Juine),
Françoise Chancelier (Brouy)

Comité Paysage

GILLES CLUGNAC (Président de la Commission Environnement)
 et **PASCAL MAGNIER** (Président de la Commission
 Développement local),
Matthieu Delcambre (Boutigny),
Patrick Maillard (Vayres/Essonne)

Commission Tourisme et mobilité

YVES COZE (Barbizon),
Laurent Ducruit (Milly-la-Forêt),
Parfait Sounouvou (Bouray-sur-Juine)

Commission énergie

DENIS CÉLADON (Châtenoy),
Fabien Bidault (Puisselet-le-Marais),
Amélie Ferlay (Milly-la-Forêt)

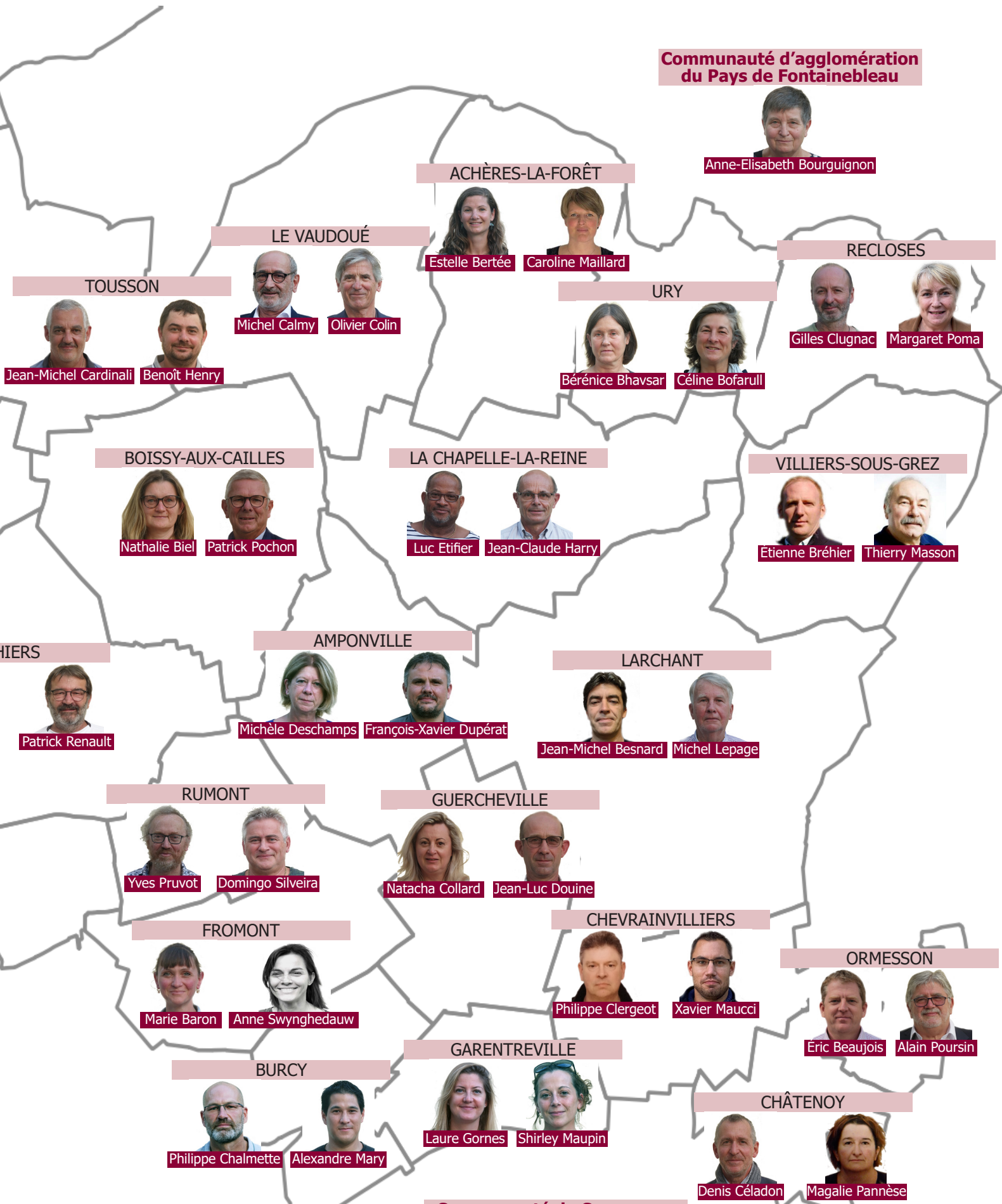
Commission Patrimoine

PATRICK DE LUCA (Chamarande)
Michel Lepage (Larchant),
Gérard Taponat (Barbizon)

Commission éducation au territoire

XAVIER GUILBERT (Baulne)
Marinette Messias (Burcy),
Lydie Thomas-Chevallier (Le Vaudoué)

**Communauté d'agglomération
du Pays de Fontainebleau**



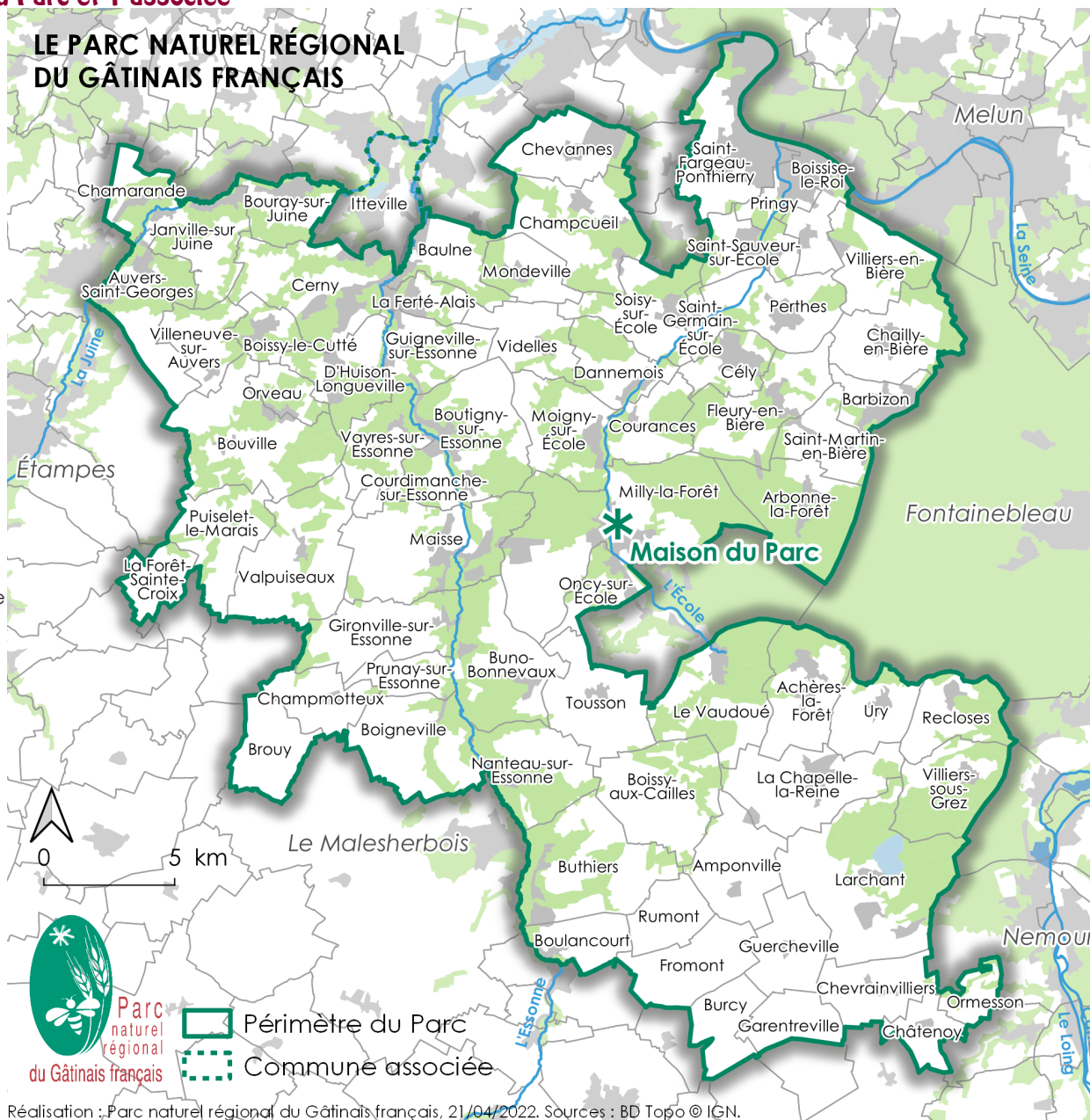
**Communauté de Communes
du Pays de Nemours**



Denis Céladon

Les 70 Communes du Parc et 1 associée

Achères-la-Forêt
 Amponville
 Arbonne-la-Forêt
 Auvers-Saint-Georges
 Barbizon
 Baulne
 Boigneville
 Boissise-le-Roi
 Boissy-aux-Cailles
 Boissy-le-Cutté
 Boulancourt
 Bouray-sur-Juine
 Boutigny-sur-Essonne
 Bouville
 Brouy
 Buno-Bonnevaux
 Burcy
 Buthiers
 Cély-en-Bière
 Cerny
 Chailly-en-Bière
 Chamarande
 Champcueil
 Champmotteux
 Châtenoy
 Chevannes
 Chevrainvilliers
 Courances
 Courdimanche-sur-Essonne
 Dannemois
 D'Huison-Longueville
 Fleury-en-Bière
 Fromont
 Garentreville
 Gironville-sur-Essonne
 Guercheville
 Guigneville-sur-Essonne
 Janville-sur-Juine
 La-Chapelle-la-Reine
 La-Ferté-Alais
 La-Forêt-Sainte-Croix
 Larchant
 Le Vaudoué
 Maisse
 Milly-la-Forêt
 Moigny-sur-École
 Mondeville
 Nanteau-sur-Essonne
 Oncy-sur-École
 Ormesson
 Orveau
 Perthes-en-Gâtinais
 Pringy
 Prunay-sur-Essonne
 Puiset-le-Marais
 Recloses
 Rumont
 Saint-Fargeau-Ponthierry
 Saint-Germain-sur-École
 Saint-Martin-en-Bière
 Saint-Sauveur-sur-École
 Soisy-sur-École
 Tousson
 Ury
 Valpuiseaux
 Vayres-sur-Essonne
 Videlles
 Villeneuve-sur-Auvers
 Villiers-en-Bière
 Villiers-sous-Grez



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 21/04/2022. Sources : BD Topo © IGN.

Périmètre du Parc :

70 communes (36 en Essonne, 34 en Seine-et-Marne) et 1 Commune associée
 77 225 hectares, 88 991 habitants.

1 région : Île-de-France

2 départements : Essonne et Seine-et-Marne

4 Communautés de Communes : Deux Vallées, Entre Juine et Renarde, Pays de Nemours, Val d'Essonne.

3 Communautés d'agglomération : Étampois Sud Essonne, Melun-Val de Seine, Pays de Fontainebleau.

Itteville Commune associée

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional du Gâtinais français

Maison du Parc
 20 boulevard du Maréchal Lyautey
 91490 Milly-la-Forêt
 01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

